LIBERTÉ

Volume ... Saint-Boniface, du 15 au 21 octobre 1993 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998 60¢ + *taxes*



Il y a 50 ans...

La Liberté marque la Semaine nationale de la coopération en soulignant le 50e anniversaire, en 1994, de la Coop de Saint-Joseph. Le premier gérant, Léon Marion, derrière le comptoir en octobre 1945; son salaire, à l'époque: 60 $. Notre spécial en pages 11 à 15.

Les grands de demains?

Ils sont quatre des villages franco-manitobains à poursuivre des carrières professionnelles au hockey. André Brin leur a parlé. **Page 21.**

Une division de 20 écoles

Sept autres écoles se joignent aux 13 ayant déjà adhéré à la future Division scolaire de langue française qui ouvrira ses portes dans dix mois. **Page 3.**



photo: Karine Beaudette

Au cours du dernier mois, François Balcaen, Charles Lavack et Claude Forest ont participé au tournage du long métrage *Strays* à Winnipeg. Page 17.

Le carrefour du monde

Le Manitoba sera présent au 5e Sommet de la francophonie, à l'île Maurice, où prospèrent, dans la tolérance et l'harmonie, Indiens, Chinois, Métis et Créoles, comme l'explique une native de l'endroit, Karen Ragoonaden. **Page 23.**



Photo: Jean-Pierre Dubé

Minoritaire ou majoritaire?

À dix jours des élections fédérales, on peut anticiper que le Canada sera dirigé par un gouvernement libéral après le 25 octobre. Quelque 500 personnes se sont entassées dans une salle d'Île-des-Chênes, le 8 octobre, pour voir et entendre le «futur premier ministre». Notre couverture des élections dans Saint-Boniface en pages 6 à 9.

L'avenir de l'Hôpital?

Les administrateurs et le personnel de l'Hôpital général de Saint-Boniface attendent incessamment un rapport sur la répartition des services entre leur établissement et le Centre des sciences de la santé. **Page 4.**

Citation de la semaine

«Il y a tellement de travail à faire qu'on est porté à penser que ça ne compte pas...»

La cinéaste québécoise Alanis Obomsawin, au sujet de la lutte pour l'avenir que mènent certains militants autochtones du pays, par l'action sociale et les arts. **Page 19.**

SOMMAIRE

Grâce à des bénévoles de La Broquerie

Une maison pour Nick

Nick Kuch est comme sorti de son ermitage. À force de passer dans la rue principale de La Broquerie à tous les jours pendant 23 ans sans souffler mot, il s'est taillé une place dans le folklore local. Et les résidants ont voulu l'aider à passer du statut de pauvre à celui de prince.

«Il dit qu'il est né à Cardale (Manitoba) en 1918, rapporte le secrétaire-trésorier de La Broquerie, Laurent Tétrault, mais on n'a jamais pu retracer les records.» Nick Kuch est installé dans le nord du village depuis 1970, dans un "shack" sans électricité ni eau courante.

«Il est venu au bureau municipal, il y a quatre ou cinq ans, rappelle Laurent Tétrault. Il n'avait parlé à personne avant. Il ne recevait pas de pension du gouvernement.

J'ai commencé à faire des recherches. «Le fédéral ne pouvait pas lui donner de pension parce qu'il n'avait pas de certificat de naissance. Alors j'ai parlé à tous les Kuch de Winnipeg; personne ne le connaissait.

«À un moment donné, il a produit un numéro d'assurance-sociale. Alors on a mis de la pression, en passant par le bureau de Jake Epp (le député de Provencher), et on a obtenu des papiers, qui ont été signés en septembre 1993.»


photo: Jean-Pierre Dubé

Des bénévoles prennent une pause lors des travaux. On reconnaît, au premier plan: Fernand Boily, Laurent Tétrault, Justin Tétrault, le préfet John Giesbrecht; derrière: Ronald Vieilfaure et Marcel Jolicoeur. À droite, le "shack" devenu vacant.

D'après le gouvernement, Nick Kuch n'a que 70 ans. On lui a donc donné une pension rétroactive de cinq ans, ce qui a fait rêvé le vieux solitaire. Il a accepté la proposition de la Municipalité de coordonner la construction d'une nouvelle bicoque. Les travaux étant fournis bénévolement, il devra payer les métériaux, évalués à près de 10 000 $.

Sitôt dit, sitôt fait. Faut dire que la nouvelle demeure de Nick Kuch n'a rien d'un château, avec ses modestes dimensions (14 x 20 pieds de grandeur, sans compter un patio de 6 x 8 pieds). La résidence est toutefois chauffée à l'électricité, et toute équipée: toilette, bain et eau chaude!

Les travaux ont nécessité quelques corvées, réunissant notamment les pompiers du village, au cours des dernières fins de semaine. La construction a donc été terminée au début octobre, à temps pour l'hiver.

Justification de Laurent Tétrault: «C'est un peu une légende, il fait partie de notre place.»

Jean-Pierre DUBÉ

SAINT-BONIFACE

Deux suspects exonérés

Après leur arrestation dans le cadre de l'enquête sur les dommages causés dans dans le cimetière de la Cathédrale, la nuit du 16 juillet dernier, deux jeunes adultes de Saint-Boniface ont été exonérés de tout blâme.

Les accusations de dommages à la propriété (de plus de 1 000 $) pesant contre Alain Ruest et Yanic Coquereau de Saint-Boniface ont été abondonnées, le 28 septembre, après une étude des faits.

Un troisième accusé, dont l'identité n'a pas été dévoilée à cause de son âge, doit comparaître prochainement. Les deux adultes devront aussi se présenter en Cour en novembre pour blanchir leur dossier.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Karine BEAUDETTE, Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-réceptionniste: Claire LAPOINTE
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable. Le journal ne s'engage pas à publier les lettres qui n'auront pas été dactylographiées ou écrites LISIBLEMENT à la main. Les communiqués de presse envoyés à la rédaction devront aussi être écrits de façon lisible.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel:

Manitoba: 25 $ (+ TPS de 1,75 $ et taxe provinciale de 1,75 $)
Ailleurs au Canada: 30 $ (+ TPS de 2,10$)
États-Unis et outre-mer: 35 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.




Journal de l'année 1992-93



Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 234-6735



Fondation Donatien Frémont

Ici et ailleurs

Les pauvres lisent plus

Toronto - L'application de la TPS sur les livres frappe plus durement les familles à faible revenu, selon la Coalition contre les taxes sur les livres.

Citant un rapport de Statistique Canada, la Coalition souligne que les familles ayant un revenu inférieur à 20 000 $ dépensent 0,8 % de leur revenu sur les livres et les revues, tandis que le chiffre baisse à 0,5 % chez les familles ayant un revenu de plus de 35 000 $. La réalité réfute donc la croyance des conservateurs pour qui la lecture serait un passe-temps de l'élite.

De l'aide aux radios

Ottawa - Quatre radios communautaires francophones de l'Ontario ont reçu un total de 100 000 $ d'aide financière de leur province pour les aider à s'implanter dans leur milieu. Les jeunes radios de Cornwall, Kapuskasing, Hearst et de Penetanguishene ont chacune reçu la somme de 25 000 $.

Le déficit manitobain

Winnipeg - Le ministre des Finances, Eric Stefanson, vient de publier le rapport financier de la province pour le premier quart de l'année. Entre le 1er avril et le 30 juin, le total des dépenses se chiffre à 1,34 milliards $, tandis que les revenus montent à 1,38 milliards $. Cela représente un excédant d'environ 40 millions $ pour le trimestre.

Le déficit annuel prévu pour 1993-1994 est toutefois de 367 millions $. La province a récemment consacré 9,1 millions $ à l'aide aux victimes des inondations, et 934 000 $ à la tenue des élections partielles de septembre.

Baisse des mise en chantier

Winnipeg - Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la construction résidentielle a diminué en septembre au Manitoba. Un total de 102 logements ont été mis en chantier dans les centres urbains de la province en septembre, comparativement à 276 en août et 214 en septembre 1992.

ACTUEL

La DSLF réunira environ 4 600 écoliers en septembre 1994

Les travaux du Comité Monnin «avancent» rapidement

Une moyenne de 40 % des parents des écoles de français partiel au Manitoba ont signifié leur intention d'inscrire leur(s) enfant(s) à la Division scolaire de langue française. Bien que l'appui est bien différent de celui de la première ronde (94 %), il reste que six écoles se joindront aux 13 déjà incluses.



photo: Jean-Pierre Dubé

Le CMO pourrait terminer ses travaux dès le 21 octobre. Sur la photo, trois membres: Roland Gauthier, Alfred Monnin et Ronald Perron.

Ces écoles sont: le programme français de Saint-Laurent, l'élémentaire de Saint-Pierre-Jolys, ainsi que les deux écoles de Saint-Jean-Baptiste et celles de Notre-Dame-de-Lourdes. Un vingtième groupe vient compléter la liste: Saint-Georges.

«Les parents de Saint-Georges n'ont pas voté, précise le président du Comité de mise en oeuvre de la gestion scolaire (CMO), Alfred Monnin, mais ils ont signé une pétition. C'est encore plus valable parce que leur accord est public.» Un programme de la 1re à la 6e année sera donné dès cette année à l'école de Powerview.

À la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), on évalue à 4 600 les inscriptions initiales probables à la Division scolaire de langue française (DSLF). «Les résultats de la deuxième ronde, c'est exactement comme prévu», souligne le coordonnateur du dossier de la gestion, Gérard Lécuyer.

Entretemps, le CMO poursuit ses rencontres afin de recommander au ministre de l'Éducation des aménagements d'école, des frontières de quartiers et un processus électoral. «On a eu une rencontre le 8 octobre toute la journée, explique Alfred Monnin, ça avance.

«On va avoir une autre rencontre du Comité le 21 octobre. Après ça, j'espère qu'on sera en mesure de faire nos recommandations au ministre.» On sait que la pression monte pour que puissent être tenues dans six semaines les premières élections aux conseils régionaux.

À partir des recommandations du CMO, le ministre Clayton Manness doit finaliser ses plans en vue des négociations avec Patrimoine Canada sur le financement de la mise en oeuvre. En septembre, la FPCP a soumis une demande dans ce cadre pour financer la préparation des parents à exercer leur droit de gestion.

«Il y a neuf domaines d'identifiés dans le plan qu'on a proposé à Ottawa. On veut que les parents aient la possibilité de participer à la mise en oeuvre. C'est très important qu'on soit consultés avant la rédaction de la réglementation.»

La FPCP a déjà commencé à tenir des sessions de formation pour les titulaires du droit de gestion. «Ce n'est pas notre travail de déterminer qui va se présenter, mais on va donner de la formation à ceux et celles qui s'y intéressent.»

Jean-Pierre DUBÉ

PHASE II
COMPILATION DES AVIS D'INTENTION D'INSCRIRE
(5/10/93)

École	OUI (# enfants)	NON (# enfants)	%
Saint-Georges (44)			
Laurier	46	86	53 %
Sainte-Rose-du-Lac	0	11	0 %
Somerset	3	30	9 %
Lourdes (élém.)	154	82	65 %
Lourdes (sec.)	79	45	63 %
Saint-Claude	30	167	15 %
Saint-Jean-Baptiste (élém.)	124	45	73 %
Saint-Jean-Baptiste (sec.)	80	30	72 %
Saint-Malo	12	194	6 %
Saint-Pierre (élém.)	92	50	64 %
Saint-Pierre (sec.)	55	91	37 %
Saint-Laurent	60	4	94 %
Provencher	32	255	11 %
Parc Windsor (sec.)	1	20	5 %
Moyenne			**40 %**

Un total de 1 396 familles ont reçu un formulaire d'avis d'intention dans la phase II, comparativement à 2 183 dans la phase I, en juin dernier. Sans compter les 44 familles de Saint-Georges ayant donné leur accord à 100 %, la moyenne du oui s'élève à 40 % dans la phase II. Saint-Laurent a donné l'appui le plus net, avec 94 %.

ÉDITORIAL

Les enjeux

Nous irons voter d'ici quelques jours et il faudra bien un jour que l'on sache pourquoi nous poserons ce geste. Les politiciens et politiciennes jouent à cache-cache entre eux avec les Canadiens et Canadiennes comme spectateurs. Personne ne dit rien, de peur de se compromettre et de donner des munitions aux adversaires. Pourtant, l'élection du 25 octobre prochain est cruciale pour l'avenir de notre pays.

Au niveau politique, le Canada pourrait bien avoir un gouvernement central dont les politiques seront guidées par les tiers partis sans vision nationale cohérente. Aucun sondage d'opinion n'est sérieusement capable de nous dire qui formera le gouvernement à compter du 26 octobre prochain. À dix jour du vote, une chose semble à peu près sûre: nous aurons un gouvernement minoritaire qui aura à composer avec le Reform Party et le Bloc Québécois, deux parties aux idéologies à l'opposée l'une de l'autre.

Plusieurs observateurs prétendent que jamais la fédération canadienne n'a été aussi près de l'ingouvernabilité. Cette prédiction sera vraie plus ces deux principaux partis régionaux recueilleront de suffrages. Nous pouvons déjà imaginer d'ici les débats à la chambre des Communes à l'automne. Avec trois partis, cela ressemblait déjà à un cirque. Avec cinq partis, quel foire cela sera!

Et pendant que personne ne s'entendra parler en Chambre, tout laisse croire que l'économie canadienne sera encore laissée à l'abandon. Chacun tirant la couverte de son bord, il sera pratiquement impossible de définir et d'appliquer une stratégie économique et industrielle cohérente.

Ainsi, les chômeurs s'accumuleront, la pauvreté augmentera (avec elle la criminalité et tous les problèmes sociaux qui l'accompagnent) et le déficit deviendra incontrôlable (il l'est déjà avec un gouvernement central fort!).

On croit nager en plein scénario de science-fiction politique. Alors que tout le monde s'entend pour dire que le Canada est sur le bord de la rupture politique, économique, financière et fiscale, les politiciens parlent plus d'hélicoptères que d'enjeux.

Au fait, quels sont-ils, ces enjeux? Premièrement, il faut éviter que le gouvernement central soit paralysé par les esprits de village qui mettent dans le même sac le Reform Party et le Bloc québécois. Ce n'est pas le changement qui est dangereux ici, mais plutôt la paralysie politique qui risque de nous faire mal.

Deuxièmement, au niveau économique, il faut ouvrir les horizons et éliminer les barrières partisanes. Tous les partis politiques doivent travailler ensemble à remettre le Canada au travail. Plus les gens travailleront, et mieux l'économie se portera. Il n'y a pas plus simple comme principe économique. Car ainsi, les revenus du gouvernement augmenteront, créant ainsi naturellement les conditions nécessaires à la résorption du déficit.

Dans ce cadre, qui donc offre le meilleur programme? Il reste une semaine aux partis politiques pour nous convaincre que leur politique est la meilleure. Vite, cessons de niaiser!

Jean-François LACERTE

CAYOUCHE



Saint-Boniface vit des heures difficiles

Quel avenir pour l'Hôpital?

Tout le monde semble marcher sur des oeufs à l'Hôpital général de Saint-Boniface. Les compressions budgétaires qui accompagnent la réforme du système de santé vont prélever 23 millions $ du budget (d'environ 155 millions).

L'hôpital, qui employait 4 000 personnes avant la réforme de la santé, en comptera 575 de moins une fois l'opération terminée.

Des mesures annoncées au printemps dernier sont entrées en vigueur le 4 octobre dernier: fermeture de 40 lits en chirurgie; et congédiement de 205 employés, dont 119 infirmières auxiliaires, les autres étant des infirmières licenciées, et des infirmières spécialisées en psychiatrie.

Le 25 octobre, l'Hôpital devrait signer avec Marriott Management Services un contrat de gestion concernant les services d'entretien. On ignore si ce contrat se soldera par des congédiements.

Les administrateurs attendent incessamment un rapport qui précisera le rôle des deux hôpitaux à soins tertiaires: l'Hôpital de Saint-Boniface et le Centre des sciences de la santé. «Au lieu d'avoir deux hôpitaux qui font de tout, ils seront spécialisés dans certains domaines, résume le vice-président Raymond Lafond. Nous y perdrons et nous y gagnerons.»

L'Hôpital prévoit tenir une réunion d'information publique le 29 novembre. «On ne sait pas encore ce qu'on aura à dire, explique Hélène Vrignon, des relations publiques. Mais il est possible qu'on puisse expliquer la teneur de ce rapport. Nous avions indiqué lors de la dernière assemblée publique que l'Hôpital avait l'intention de tenir ces assemblées régulièrement pour répondre aux questions des gens.»

Le syndicat des infirmières, pour sa part, n'a pas l'intention d'accepter aussi simplement le congédiement en bloc des infirmières auxiliaires. «Nous avons entrepris des procédures légales sur la base de la loi sur les relations de travail, mentionne la présidente Shirley Delaquis. Nous croyons que la procédure n'a pas été juste.»

Sylviane LANTHIER

L'Association France-Canada du Manitoba fête 25 ans avec

La 7e édition de la dégustation de vins

Le chapitre manitobain de l'Association France-Canada (AFC), né à Saint-Pierre-Jolys, souligne 25 ans d'existence avec une soirée gala ce 15 octobre.(1)

Un des membres fondateurs, René Mulaire, rappelle les circonstances qui ont mené à la fondation: «Il existait déjà un groupe, l'Association culturelle de la Rivière-Rouge. En 1967, on avait reçu des gens de la France, dont certains membres de l'AFC.

«En 1968, une délégation d'environ 17 Franco-Manitobains a rendu la visite. Les membres de l'AFC nous parlaient de leur désir d'avoir des cellules à l'ouest du Québec. Au lendemain de cette visite, on a décidé de transformer notre association en cellule de l'AFC.» (2)

«Au début, on s'est dit qu'il y avait toute une foule d'associations francophones qui s'occupaient de toutes sortes de choses culturelles, remarque le président depuis 1984, Marcel Marchildon. Pour être complémentaire, on a pensé faire surtout de l'accueil.»

L'AFC a donc établi des liens avec la France et avec les francophones du Canada. «À cause de ces contacts, on peut s'assurer que les voyageurs seront bien reçus. Par exemple, au lieu de dormir dans un hôtel, ils peuvent rester chez un membre de l'Association.»

La cellule manitobaine a connu des hauts et des bas. A son apogée, l'AFC comptait près de 400 membres. Puis, en 1984, elle est passée près de la dissolution.

Elle regroupe actuellement une trentaine de membres qui se rencontrent quelques fois par année, par exemple, pour la dégustation annuelle de vins. De fait, la soirée gala du 15 octobre débute avec la 7e édition de cette tradition.

Des représentants manitobains se rendent encore au congrès international de l'AFC qui se déroule toujours dans une communauté de France où il y a un chapitre du groupe.

Karine BEAUDETTE


photo: Karine Beaudette

Marcel Marchildon: l'accueil.

(1) Le gala aura lieu à 18 h à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM. Renseignements auprès de Marcel Marchildon: 422-8119.

(2) L'Association France-Canada a déjà eu des groupes actifs dans bon nombre de communautés à travers le Canada dont Moncton, Caraquet, Joliette, Valleyfield, Sudbury, Toronto, Ottawa, Montréal, Régina, North Battleford et Prince Albert.

La contribution des tiers partis dans Saint-Boniface

Les vraies questions

Les jeux sont faits dans Saint-Boniface, et aucun des candidats ne doute que le libéral Ronald Duhamel va recevoir un deuxième mandat pour Ottawa. Mais les candidats des tiers partis pensent déjà au prochain scrutin.

«L'important, c'est qu'on est là pour rester, explique Marcelle Marion du Parti national. On pense à la prochaine élection, d'ici trois ans.» Car la possibilité d'un gouvernement minoritaire semble très réelle.

«Notre premier objectif, c'est d'enregistrer le parti officiellement, souligne le candidat du Canada Party à Saint-Boniface, Donald Dumesnil. On n'aura pas de siège dans cette élection. Mais on va avoir un gouvernement minoritaire, et peut-être une autre élection dans 18 mois.»

Le parti préconise les thèses réformistes (rappel des députés, référendums) mais aussi une transformation des systèmes bancaire et monétaire. «Je dirais qu'on est probablement plus à droite que le Parti réformiste», précise Donald Dumesnil.

Pour sa part, la candidate du NPD, Pauline Dupont, reconnaît que sa formation ne récolte pas au Manitoba le même soutien au fédéral qu'au provincial. Elle s'inquiète de la piètre performance des néo-démocrates dans les sondages.

«On ne sait pas ce qui va se passer. C'est inquiétant, il faut travailler plus fort, ajoute la militante néo depuis cinq ans. Je me suis présentée parce que je voulais faire quelque chose pour changer les choses.»

La contribution des tiers se résume donc ainsi: même si on ne peut pas gagner, on peut donner une direction au débat. «C'est très important pour le bien-être du pays, avance Marcelle Marion, de parler de la priorité des Canadiens: la restauration de l'autonomie canadienne.

«Les gens vont vers la réforme parce qu'ils veulent du changement. Ils sont intéressés à ce que propose le Parti national. D'une façon ou d'une autre, on va avoir une place, peut-être 15 % des suffrages à Saint-Boniface.»

Jean-Pierre DUBÉ



photo: Jean-Pierre Dubé

Marcelle Marion au micro lors du premier débat des candidats à Saint-Bonface, le 8 octobre à l'école Précieux-Sang. À gauche, la candidate néo-démocrate, Pauline Dupont. La candidate du Parti conservateur, l'unilingue Barbara Thompson, n'a pas participé au débat.

À votre avis

Quel parti prendra le pouvoir ?

Roger Turenne, de Saint-Boniface

«Je prévois un gouvernement libéral avec une majorité de deux sièges. Sur 295 sièges: 150 aux libéraux, 60 au Bloc québécois, 37 au Parti réformiste, 34 aux conservateurs et 12 aux néo-démocrates. C'est le scénario qui semble se dessiner actuellement.

«Au Manitoba, je prévois une majorité libérale avec quelques survivants néo-démocrates et conservateurs. L'élection va se décider surtout dans l'Ouest.

«Avec l'avènement de deux partis très forts qui se rejettent mutuellement (le Bloc québécois et le Parti réformiste), on va passer de deux solitudes à deux hostilités. C'est la première fois que des partis s'identifient régionalement. Quand une fédération cesse de voter pour des partis fédéralistes, c'est le début d'un démantèlement.»

Alfred Fortier, de Saint-Boniface

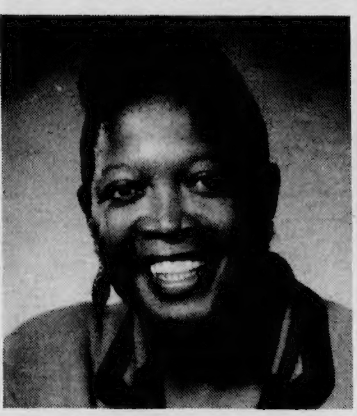
«Je prévois un gouvernement libéral minoritaire (entre 125 et 130 sièges). Il y a de bonnes chances que le Bloc québécois deviennent l'opposition officielle avec une soixantaine de sièges, suivi de près par le Parti réformiste. Le Parti conservateur va se partager les restants avec le NPD.

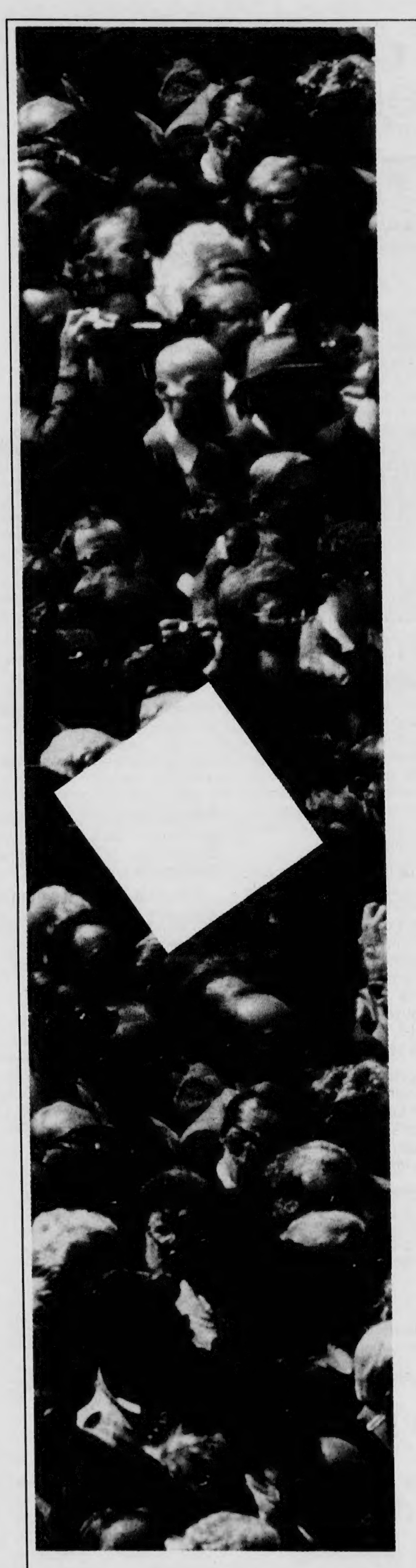
«Selon moi, il y aura une autre élection d'ici deux ans. Tout est possible en politique, même que le Parti réformiste et le Bloc québécois se rallient. On dit qu'ils ne sont pas sur la même longueur d'ondes mais, finalement, les réformistes veulent un Canada anglais et le Bloc veut un Québec français. Ils sont peut-être des alliés. C'est intéressant, mais inquiétant.

«Au Manitoba, les néo-démocrates vont probablement tenir le coup et les réformistes vont ramasser quelques sièges, mais les libéraux vont remporter la majorité.»

Ce qu'en pensent les candidats

La Liberté a rencontré les principaux candidats de la circonscription fédérale de Saint-Boniface.

Propos recueillis par: Karine Beaudette, Jean-Pierre Dubé, Laurent Gimenez, Sylviane Lanthier	**1.** *Qu'est-ce qui vous distingue des autres candidats?*	**2.** *Quel est votre engagement envers la population francophone?*	**3.** *Quels sont vos projets précis pour Provencher?*	**4.** *Comment allez-vous vous y prendre pour créer des emplois?*
 **Barbara Thompson**, *PN*	En moi, les électeurs trouveront une personne forte et engagée qui a une profonde compréhension des Canadiens à tout niveau socio-économique. Je comprends ce qu'est la pauvreté, tout comme je comprends la réussite qui résulte du travail acharné et de sacrifices. Les électeurs devraient voter pour quelqu'un qui comprend leurs préoccupations, et qui travaillera inlassablement pour construire une circonscription à la fois forte et compatissante.	Je serai une présence active et travaillerai en coopération avec les électeurs pour les aider à atteindre leurs buts. Je ne serai pas élue pour ensuite disparaître et revenir dans quatre ou cinq ans en demandant des votes. Je serai à l'écoute des électeurs et travaillerai pour protéger leurs droits.	Je vais premièrement consulter les électeurs. Puis je les appuirai et travaillerai vigoureusement pour que leurs projets voient le jour. Par exemple, en allant de porte en porte, j'ai écouté les électeurs me raconter leurs difficultés de trouver des places de garderie, spécialement pour les enfants qui sont physiquement ou mentalement défavorisés. Voilà un exemple de préoccupation que je traduirais en plan d'action.	Le Canada a établi un certain standard académique et les personnes qui ne s'y conforment pas sont laissées sans espoir. C'est pourquoi je voudrais encourager un partenariat solide entre le secteur commercial et ces personnes défavorisées, pour qu'elles soient formées sur place puis employées. Au Canada, 85 % des nouveaux emplois sont créés par les PME, et on doit stimuler leur croissance . Je crois que le chômage est intimement lié aux autres problèmes de notre société, comme le crime et la violence dans les familles et parmi les adolescents.
 **Ronald Duhamel**, *PL*	Le fait que je sois député de Saint-Boniface depuis presque cinq ans. Mais aussi toute l'expérience que j'ai acquise en politique, dans les trois paliers de gouvernements. J'ai travaillé fort comme député; j'ai même des alliés dans les camps opposés. Surtout, j'aime le défi que ça représente.	Elle est totale! Sans cependant négliger les autres groupes, que je dois représenter comme député. Je pense que si mon parti formait le gouvernement, je pourrais apporter une grande contribution en ce qui concerne les services en français, les ententes avec le fédéral, les aspirations des francophones en général, parce qu'elles sont également les miennes.	Je pense qu'il y a un certain nombre de commerces qui sont possibles dans Saint-Boniface: j'ai déjà des discussions avec des groupes pour des projets qui peuvent aboutir. Je veux travailler dans le secteur des affaires, de la culture, de l'éducation et de la formation. Je veux travailler avec les gens pour voir de quelle façon je peux les aider.	Il y a trois volets à notre programme: les infrastructures, les apprentissages dans des secteurs d'avenir, et les PME. Dans Saint-Boniface, il faudra voir à ce que le secteur francophone ait sa part de projets, en nous demandant par exemple, quel est le genre de formation dont nous avons besoin en français, pour les industries et les autres?
 **Pauline Dupont**, *NPD*	Je travaillerais vraiment fort pour les gens. Je veux pour Saint-Boniface ce que notre parti veut faire pour tout le Canada. Nous avons les meilleurs politiques pour les temps économiques que nous vivons: la réduction du déficit, le maintien des programmes sociaux, un équilibre entre les deux. Les programmes sociaux rendent le Canada unique.	Le bilinguisme, c'est vraiment important pour Saint-Boniface, c'est la deuxième communauté francophone en importance à l'extérieur du Québec. Pour que ça puisse continuer, il faut que ce soit renforcé. Le bilinguisme est un facteur d'unité, ça ne sépare plus le monde. Je participe à des activités en français avec ma famille et mes amis.	J'aimerais voir une économie de plein emploi. J'aimerais écouter les gens et faciliter leur participation dans les décisions qui les affectent dans le milieu du travail. Je veux leur offrir les moyens d'améliorer leurs chances de réussir. Une de mes préoccupations, c'est le crime. J'aimerais établir dans chaque communauté des groupes de parents, de jeunes et de policiers pour étudier ce qui se passe vraiment et obtenir leurs recommandations.	Il y a moyen de créer des emplois à Saint-Boniface, en collaboration avec les autres gouvernements. Le comté pourrait bénéficier des programmes nationaux créés pour renforcer le secteur de l'emploi. Le programme de garderies permettrait de créer des emplois à Saint-Boniface, ainsi que celui des infrastructures. Le comté pourrait avoir sa part du fonds national des investissements pour les entreprises, dont le but est la création d'emplois hautement spécialisés.
 **Marcelle Marion**, *PN*	Je représente le parti de choix pour les Canadiens. Le PN est un parti du peuple, on ne reçoit pas de dons des grandes compagnies, ni des syndicats, on est très populistes. On devrait voter pour moi parce que j'ai 14 ans d'expérience au niveau fédéral, surtout dans les programmes sociaux. Je suis francophone et je suis résidante du Nord de Saint-Boniface.	On appuie le bilinguisme et les services en français. J'ai vu une détérioration des services en français en dehors de Saint-Boniface au cours des années. On devrait être capable de s'adresser en français à n'importe quel ministère. Comme Franco-Manitobaine, je veux mettre l'accent sur les femmes, parce que je suis d'abord une femme. Je connais les préoccupations des francophones hors Québec.	J'aimerais travailler de près avec les PME pour savoir quelles sont leurs préoccupations face au développement économique. Je veux voir des partenariats entre les banques établies à Saint-Boniface et les gens qui veulent se lancer en affaires. Il y a un grand nombre de femmes entrepreneures que je voudrais encourager. Je veux que les femmes soient des partenaires égales dans l'économie.	Pour stimuler les PME, on veut commencer des programmes et des projets axés sur une identité canadienne. On veut que soient crées des emplois pour les Canadiens (et non pour les étrangers). On veut aussi réformer le système fiscal pour que les grandes corporations assument leurs responsabilités face à l'emploi. J'aimerais qu'on change le système d'éducation pour que les jeunes aient des emplois, et que la formation soit axée sur les besoins locaux.
 **Alison Anderson**, *PR*	Voter pour le Parti réformiste est un geste positif pour améliorer les conditions économiques et le marché du travail. Je crois que, pour progresser comme nation, nous devons mettre sous contrôle les dépenses fédérales pour que les entreprises aient les mains libres pour faire ce qu'elles sont les meilleures à faire: créer de l'emploi et de la prospérité.	Notre parti est engagé envers tous les Canadiens, incluant ceux de Saint-Boniface. C'est un engagement fondé sur l'égalité des races, des langues, des sexes et des croyances. Nous avons une politique linguistique fondée sur la liberté de parole. Nous rejetons toute loi qui supporte l'unilinguisme ou le bilinguisme, peu importe le niveau de gouvernement. Mon engagement face aux électeurs francophones de Saint-Boniface est le même que pour les autres électeurs: je veux les représenter à Ottawa dans tous les domaines.	Avez-vous vu des réductions d'impôts dernièrement? Bien sûr que non. Les impôts continuent à augmenter et, à moins de mettre sous contrôle les dépenses, ils vont continuer leur ascension. Le PR est très concerné par le problème des dépenses, car il veut protéger deux des aspects fondamentaux du pays: l'assurance-maladie et l'éducation. Nous devons faire face à des choix difficiles. Les politiciens honnêtes ne doivent pas faire des promesses qu'ils ne peuvent pas tenir. Je crois que les électeurs de Saint-Boniface préfèrent une baisse de taxes à la réalisation d'un mégaprojet destiné à acheter des votes.	Il y a une évidence que le PR comprend bien: les individus, les entrepreneurs, et les travailleurs créent de l'emploi et de la prospérité, tandis que les gouver-nements ne font que redistribuer la richesse. À cause de sa nature même, le gouvernement ne peut pas créer des vrais emplois qui restent. Pour créer de l'emploi, c'est essentiel d'avoir le minimum d'impôts et de bureaucratie. Le capital ne peut pas être créé par magie, autrement les libéraux et conservateurs auraient pu empêcher la fermeture des usines Swift et Canada Packers à Saint-Boniface.



Absents le 25 octobre ? Ne vous sentez pas exclus !

VOUS POUVEZ TOUJOURS VOTER
PAR ANTICIPATION
OU PAR BULLETIN DE VOTE SPÉCIAL.

Le lundi 25 octobre 1993, jour d'élection, les bureaux de vote seront ouverts de 9 h à 20 h.

Pour exercer votre droit de vote, rendez-vous à l'adresse indiquée sur votre Carte de révision de la liste électorale fédérale ou sur votre Carte d'information de l'électeur (si vous habitez au Québec). Mais si vous ne pouvez aller voter ce jour-là, ne vous sentez pas exclu ! Il vous est possible de le faire à l'avance dans un bureau spécial de scrutin.

Les bureaux spéciaux de scrutin seront ouverts de midi à 20 h, le samedi 16 et les lundi et mardi 18 et 19 octobre 1993, à l'adresse indiquée sur votre Carte.

S'il vous est impossible de voter à ces dates : le bulletin de vote spécial

Si vous êtes également dans l'impossibilité d'aller voter à ces dates, vous pouvez voter par bulletin spécial, en personne ou par la poste. Cependant, vous devez en faire la demande le plus tôt possible auprès d'un bureau d'Élections Canada. Vous trouverez les coordonnées du bureau de votre circonscription sur votre Carte.

Quelques points à noter

- Si vous ne savez où aller voter, dans le cas où vous auriez égaré votre Carte (ou de révision ou d'information), communiquez avec le bureau d'Élections Canada de votre circonscription. Pour en connaître les coordonnées, téléphonez au numéro 800 de l'encadré.
- Si vous avez déjà en mains un bulletin de vote spécial, il doit être reçu avant 16 h le 22 octobre à l'adresse indiquée sur l'enveloppe de retour pour qu'il soit accepté.
- Votre nom n'est pas inscrit sur la liste électorale ? Hâtez-vous de le faire ajouter, la période de révision se termine le 20 octobre.

Les dates importantes à retenir

Les jours de vote par anticipation : les 16, 18 et 19 octobre • Le jour du scrutin : le 25 octobre

Pour tout renseignement supplémentaire, téléphonez au bureau d'Élections Canada de votre circonscription, ou composez sans frais : **1 800 267-VOTE**(8683)

Tous les bureaux de vote sont accessibles de plain-pied. Dans le cas contraire, le symbole suivant apparaît sur votre Carte de révision ou d'information.

- Avis aux abonnés du câble : la Chaîne parlementaire diffuse quotidiennement de l'information provenant d'Élections Canada.
- Si vous connaissez quelqu'un qui éprouve de la difficulté à lire, faites-lui part du contenu de cette annonce ou communiquez-lui le numéro de téléphone de l'encadré.
- Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination.

Le directeur général des élections du Canada,

Jean-Pierre Kingsley

Jean-Pierre Kingsley

VOTER, C'EST S'EXPRIMER.





L'organisme non partisan chargé de la conduite des élections fédérales

23-7519F

Si les libéraux prennent le pouvoir

Duhamel ministre?

On le dit autour de lui: si Ronald Duhamel était élu, ce qui ne semble pas faire de doute, et si, hypothèse de plus en plus probable, les libéraux formaient le prochain gouvernement, le député de Saint-Boniface pourrait bien se trouver à la tête d'un ministère.

«Il y a quatre choses que je veux faire si je suis élu, lance ce dernier. Raffiner le processus de revendication pour les gens; connaître l'expérience d'être membre d'un parti au gouvernement; réaliser des projets concrets avec les membres de la communauté; et devenir ministre, si possible.»



photo: Jean-Pierre Dubé

Ronald Duhamel: «Pour moi la politique est une profession honorable et un énorme défi.»

Ronald Duhamel rappelle sa vaste expérience de la fonction publique et du monde politique: il a entre autres été enseignant, directeur d'école, surintendant pour une division scolaire, sous-ministre adjoint et sous-ministre de l'éducation. Il est bilingue, et «possède certaines compétences», avoue-t-il avec un brin de modestie. Il est aussi détenteur d'un doctorat en gestion et en administration scolaire.

C'est un long chemin parcouru pour ce natif d'une famille de cultivateurs pas très riche. Sa mère était originaire de Saint-Léon, son père de La Broquerie. Lui-même, né à Saint-Boniface, a vécu à Sainte-Anne puis dans la région de Pinewood. «Nous étions douze enfants chez nous, rappelle-t-il, je suis le seul qui ait terminé le secondaire.»

C'est peut-être aussi à cause de ses origines modestes que, quand on lui demande de tracer le bilan de son premier mandat, il mentionne d'abord qu'il a «travaillé fort pour répondre aux besoins des gens et les écouter.

«Nous recevons en moyenne 100 lettres et 50 appels chaque jour; près de 5 000 personnes sont venues me voir pour que, avec mon personnel, je les aide à régler des problèmes. La tâche est énorme! Il y a des pauvres dans la circonscription. Des gens touchés par la récession de toutes les façons.»

S'il était réélu, il voudrait poursuivre dans cette voie. Et s'il était ministre, il aimerait «en faire davantage, et contribuer aux dossiers du développement des ressources humaines, de la formation, du recyclage, de la recherche et du développement, de la science et de la technologie. Ce sont des domaines que je connais.»

En bon libéral, il veut aussi que le gouvernement puisse remettre les gens au travail: «Le 1,6 million de chômeurs que nous comptons coûtent 20 milliards $ par an au Canada. Une récente étude a conclu que si on avait donné 2 000 $ par mois en salaire à chacun de ces chômeurs, le coût total pour l'État n'aurait pas été plus élevé, si on comptabilise leur contribution en impôt!»

Sylviane LANTHIER



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. H.D.



Bonne fête mon grand pour tes 50 ans.

Maman

ÉLECTIONS FÉDÉRALES 1993

LES ENJEUX POUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE ET LA COMMUNAUTÉ FRANCO-MANITOBAINE

Cette page, préparée par la **Société franco-manitobaine**, en collaboration avec la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, vise à informer la population canadienne des principaux enjeux qui intéressent les communautés francophones et acadiennes du Canada en vue de l'élection fédérale du 25 octobre 1993. La Société franco-manitobaine oeuvre avec la Fédération sur des dossiers communs sur le plan provincial et national qui affectent non seulement la communauté franco-manitobaine, mais aussi toutes les communautés francophones à l'éxtérieur du Québec. Afin de vous donner un aperçu de ces dossiers, La Société franco-manitobaine a préparé un questionnaire de huit questions à l'intention des candidats et candidates qui se présentent dans des circonscriptions qui contiennent des regroupements de Franco-manitobains et de Franco-manitobaines.

Les résultats de ce questionnaire seront publiés dans La Liberté du 22 octobre 1993. Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec la **Société franco-manitobaine** au **233-4915** ou au **1-800-665-4443** (numéro sans frais).

PORTRAIT DE NOS COMMUNAUTÉS

Saviez-vous qu'il existe au Canada plus d'un million de personnes de langue maternelle française dispersées à travers 9 provinces et 2 territoires, et ce, en dehors du Québec? Ce million de personnes représente 8 fois la population de l'Ile-du-Prince-Édouard, 2 fois celle de Terre-Neuve et atteint le nombre de résidantes et de résidants qui peuplent la province de la Saskatchewan toute entière. Surprenant, n'est-ce pas?

Il s'agit là d'une réalité méconnue par bon nombre de Canadiennes et de Canadiens. Après la population autochtone, les francophones ont été le premier peuple à venir s'établir au Canada et à le développer. Loin de relever du folklore et de l'histoire ancienne, la présence francophone fait partie, plus que jamais encore aujourd'hui, de la modernité de notre pays et s'inscrit comme l'une des caractéristiques fondamentales du Canada.

Au Manitoba, il existe une communauté de 55 300 francophones. La communauté franco-manitobaine possède une importante infrastructure dans les domaines économique, politique, scolaire, communautaire et culturel. Dans le cadre des élections fédérales de 1993, les acquis de la communauté doivent être protégés et garantis.

BILINGUISME et DUALITÉ LINGUISTIQUE

Il importe de s'attarder aux définitions de deux notions qui concernent directement les communautés francophones et acadiennes du pays; celles du bilinguisme et de la dualité linguistique. Nous entendons par BILINGUISME «la capacité des institutions, des groupes publics et communautaires ainsi que des gouvernements de fournir des services égaux dans les deux langues officielles du Canada», alors que nous définissons la DUALITÉ LINGUISTIQUE comme la «capacité pour une communauté linguistique donnée de pouvoir être éduquée, travailler, se divertir, vivre, s'épanouir dans sa langue et dans sa culture, tout en s'harmonisant avec l'environnement des autres cultures».

On voit dans ces définitions que le bilinguisme signifie la reconnaissance institutionnelle des langues officielles du Canada, alors que la dualité linguistique vise essentiellement à assurer le développement linguistique et culturel d'une communauté. La distinction est importante et s'impose d'ailleurs afin d'avoir une meilleure compréhension des revendications des communautés francophones et acadiennes du pays.

De plus, les résultats d'un sondage Angus Reid commandé par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada et rendu public en juin 1993, sont assez révélateurs de l'appui accordé à nos communautés. Le sondage révèle que l'appui du gouvernement fédéral au développement des minorités de langue officielle au Canada est important pour une très forte majorité de la population canadienne. En effet, 68% des Canadiennes et des Canadiens interrogés sont d'accord que le gouvernement fédéral devrait appuyer le développement des minorités de langue officielle au Canada. Il s'agit là d'un message très clair à l'endroit du gouvernement fédéral qu'il doit jouer un rôle beaucoup plus actif dans le développement des communautés francophones et acadiennes et que, ce faisant, il aurait l'appui de la population du pays.

APPUI AUX COMMUNAUTÉS DE LANGUE OFFICIELLE

	En accord
Canada	68 %
Atlantique	76 %
Québec	87 %
Ontario	64 %
Manitoba-Saskatchewan	63 %
Colombie-Britannique	56 %
Alberta	47 %

NOS ATTENTES

Dans leur ensemble, les communautés francophones et acadiennes du Canada cherchent à obtenir du gouvernement fédéral un engagement ferme quant à leur épanouissement et à leur développement. Autrement dit, nous voulons qu'Ottawa puisse être le gardien des valeurs fondamentales du pays et qu'il s'assure qu'elles puissent s'épanouir.

Cela peut et doit se faire en respectant les efforts de rationalisation entrepris par le gouvernement fédéral afin d'assainir les dépenses publiques.

Nous croyons justement que le gouvernement fédéral peut remplir ses obligations constitutionnelles et statutaires en réaménageant ses ressources actuelles et en créant à même ces dernières des programmes spécifiquement destinés à combler les besoins des communautés francophones et acadiennes. Cela se traduirait dans les faits par l'adoption d'une politique globale lui permettant d'assurer la mise en oeuvre véritable et efficace des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles. Ces articles confèrent justement au gouvernement fédéral et à tous ses ministères un rôle et une responsabilité quant au développement et à l'épanouissement des communautés francophones et acadiennes.

NOTRE CONTRIBUTION À LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

Les communautés francophones et acadiennes contribuent en termes culturels et économiques à enrichir le pays, tant sur la scène nationale qu'internationale.

Par exemple, la province du Nouveau-Brunswick a entrepris, avec succès, de mettre en valeur sa dimension dualiste pour attirer des entreprises. Le Manitoba a adopté une mise en valeur parallèle.

De plus, il existe des mouvements coopératifs francophones à travers le pays qui sont d'importants moteurs de l'économie locale, régionale ou même provinciale. À titre d'exemple, l'actif des caisses populaires francophones en Ontario, au Nouveau-Brunswick et au Manitoba dépasse les deux milliards de dollars...

Les communautés francophones et acadiennes ont également développé des centres scolaires et communautaires qui permettent à la fois de répondre aux besoins éducatifs et de générer une activité économique et culturelle importante dans le milieu. On peut citer comme exemples le projet de centre scolaire et communautaire de Petit-de-Grat en Nouvelle-Écosse ou encore la Maison de la Francophonie à Vancouver.

Également, on a vu émerger au cours des dernières années des radios communautaires qui donnent un souffle moderne d'animation au sein des communautés tout en étant génératrices d'emplois. Des stations comme CKXL, Coopérative des Montagnes, Radio des Épinettes Noires ou Radio Labrador sont autant de médias dont les ondes servent à raffermir le sens d'appartenance culturelle et linguistique.

LES ENJEUX

Les questions suivantes font partie d'un questionnaire envoyé par la Société franco-manitobaine à l'intention des candidats et candidates qui se présentent dans des circonscriptions qui regroupent des Franco-manitobains et des Franco-manitobaines. Ces questions reprennent les dossiers qui affectent directement la communauté franco-manitobaine et la Société franco-manitobaine a l'intention de publier les réponses reçues dans la prochaine édition de La Liberté.

QUESTION 1

Compte tenu qu'il existe au Canada un million de personnes de langue maternelle française qui vivent à l'extérieur du Québec et que le gouvernement fédéral est lié par la Loi sur les langues officielles d'assurer le développement et l'épanouissement de ces communautés, quel est le plan d'action et les échéances que propose votre parti pour pleinement respecter ces obligations législatives?

QUESTION 2

Votre parti est-il prêt à maintenir le Programme d'enrichissement de la Charte (l'ancien Programme de contestation judiciaire), particulièrement en ce qui concerne les droits linguistiques, et d'y consacrer les fonds appropriés?

QUESTION 3

En tant que gouvernement, comment votre parti entend-il investir dans le développement des communautés francophones et acadiennes afin qu'elles obtiennent leur quote-part des programmes économiques et sociaux? Quels engagements a pris votre parti pour les francophones à travers des mesures comme l'entrepreneuriat, les fonds de capital-risque, la formation, les prêts et bourses?

QUESTION 4

Compte tenu des droits d'accès à l'éducation pour la francophonie canadienne, quelles mesures prendra votre parti pour assurer, dans toutes les régions du pays, un accès à une éducation postsecondaire en français?

QUESTION 5

Quelles mesures et quels programmes votre parti mettra-t-il en place pour répondre aux besoins des femmes francophones et acadiennes en matière de formation au marché du travail?

QUESTION 6

Quelles mesures votre parti prendra-t-il afin de s'assurer que la Société Radio-Canada développe une programmation vraiment nationale et qui respecte davantage les diversités régionales? Quelles mesures entendez-vous prendre pour vous assurer d'un meilleur accès aux télévisions francophones par les communautés francophones et acadiennes et ce, à un coût raisonnable? Votre parti va-t-il financer adéquatement le programme de soutien aux radios communautaires?

QUESTION 7

Quelles mesures votre parti propose-t-il pour tenir compte des compétences linguistiques des juges en ce qui concerne la langue française?

QUESTION 8

Votre parti, comme gouvernement, va-t-il favoriser la signature d'ententes Canada-communautés et d'ententes intergouvernementales comme moyens efficaces d'assurer le développement et l'épanouissement de la francophonie canadienne?

Pour toute information supplémentaire sur la francophonie canadienne et la communauté franco-manitobaine, n'hésitez pas à rejoindre la Société franco-manitobaine en composant le **233-4915** ou le **1-800-665-4443** (numéro sans frais).



Semaine de la
COOPÉRATION 93

La Coopérative de Saint-Joseph aura 50 ans en 1994

«Si la coop fermait, c'est quasiment la place qui fermerait»

Il y a 23 ans, quand Hélène Brais a commencé à travailler pour la Coopérative paroissiale de Saint-Joseph, elle ne connaissait rien au monde des coops: «Je n'avais d'expérience en rien! J'étais une femme à la maison, qui élève ses enfants. Aujourd'hui, la coop est mon deuxième chez-nous», lance celle qui a géré les destinées de la coopérative pendant 13 ans.

Engagée à la suite du départ du gérant de l'époque, Roland Lesage, elle assume l'intérim quelques mois jusqu'à la venue de Marcel Marin en février 1971. Quand ce dernier quitte en 1973, c'est encore à Hélène Brais qu'on demande d'assurer l'intérim.

«Ils ont ouvert le poste, mais ne l'ont pas rempli pendant un an. Alors, comme j'avais acquis assez d'expérience, j'ai pris la place!»

Sous sa gouverne, la coopérative a atteint pour la première fois en 1980 le million $ en ventes annuelles. «Il fallait vendre plus de produits qu'aujourd'hui pour cela, rappelle-t-elle, parce que les prix étaient plus bas.»

Elle a laissé la gérance à Fernand Dionne en 1986, mais est demeurée autour de la coop. Encore aujourd'hui, elle y travaille à temps partiel.

Pour elle, la coopérative n'est pas un magasin ordinaire: «C'est à nous. On a à coeur que ça marche bien. Et comme c'est le seul magasin ici, si la coop fermait, c'est quasiment la place qui fermerait. On n'est pas un gros village. Le gens doivent se soutenir.»

Les résidants de Saint-Joseph soutiennent leur coop depuis 1944. Depuis l'ouverture officielle du magasin le 1er décembre, la coop n'a pas cessé de grandir et de connaître des améliorations chaque année: achats d'équipement, de réservoirs à essence ou de camions, ou encore construction d'un nouveau magasin ou d'entrepôts.

Aujourd'hui, la coop, qui compte six employés dont trois à temps plein, est une entreprise diversifiée: magasin d'alimentation, quincaillerie, livraison de produits pétroliers, vente de produits agricoles, comme la moulée, les engrais, la corde et l'herbicide. La Caisse populaire de Saint-Joseph a aussi ses locaux dans l'édifice, ce qui fait dire à Hélène Brais: «On est comme un petit mall!»

La coopérative prévoit construire un nouvel édifice plus moderne d'ici deux ans. Le projet se concrétisera dès qu'on aura amassé les sommes nécessaires. «On a déjà 90 000 $, explique le gérant René Robidoux. On prévoit avoir entre 150 000 et 200 000 $ dans deux ans.»



La coop en octobre 1945: on discute déjà de bâtir un magasin neuf, dont la construction débute en 1946.

Les 300 membres auront une autre raison de célébrer en 1994, puisqu'on marquera le 50e anniversaire de la Coopérative de Saint-Joseph.

Sylviane LANTHIER


Photo: Jean-Pierre Dubé

Gary Tessier: la 5e édition du Projet d'intégration professionnelle démarrera en décembre, animée par Denis Rémillard et orientée vers l'entrepreneurship.

Une caisse scolaire au niveau secondaire?

Au CCM: des trousses de promotion pour les coops

Avant la fin octobre, le Conseil de la coopération du Manitoba remettra à ses neuf coops membres des trousses d'information destinées à relever la visibilité du mouvement dans les communautés et dans la province.

«La plupart des services offerts par le CCM dans le passé n'étaient pas assez concrets, souligne le directeur général, Gary Tessier. Et il y avait toujours moins de choses pour les coops que pour les (19) caisses populaires.

«Les coopératives ne se connaissent pas nécessairement entre elles, poursuit Gary Tessier, elles ne sont pas très connues non plus en dehors du mouvement.»

Les trousses de quatre pages (8 1/2 x 11 pouces) reprennent l'histoire, la contribution et les services des coops, avec illustrations et photos. Le lancement est prévu pour la fin octobre.

En 1993, le CCM a reçu un nouveau membre, la Coop de La Broquerie, et entend ajouter au moins un nouveau membre en 1994: une coop jeunesse dans la Montagne (1). Mais le projet majeur de l'année est une coop de service urbaine.

«La coop aurait comme membres les organismes francophones et pourrait offrir les services suivants: assurances-groupe, achat de matériel, secrétariat, messagerie, entretien d'édifices, etc... Le besoin a été identifié lors de rencontres des cadres des organismes culturels.

Une étude de faisabilité est en cours, financée par Patrimoine Canada, dont la première phase, soit l'évaluation des besoins, l'identification des services, et la création d'un modèle d'opération, sera terminée avant la fin de 1993. La mise en oeuvre pourrait avoir lieu au printemps 1994.

Par ailleurs, le CCM espère faire une autre percée du côté des caisses scolaires (2), cette fois du côté secondaire. Il ne s'agirait pas uniquement d'un service d'épargne, selon Gary Tessier, mais d'une expérience complète en création et en gestion d'une entreprise.

«Nous allons procéder avec un projet-pilote dans un secondaire de la ville. Il y en a plusieurs qui marchent au Québec, des mini-caisses gérées par les étudiants à tous les postes (gérance, caisse, comptabilité).

«C'est une formation assez complète dans l'établissement d'un plan d'affaires et la surveillance d'un projet. Et puis, ça implique plus les caisses et les écoles dans la communauté.»

Jean-Pierre DUBÉ

(1) Saint-Pierre-Jolys et Saint-Boniface ont une coop jeunesse. Les autres coopératives sont celles de Saint-Joseph, Saint-Léon, Saint-Malo, La Broquerie, ainsi que Boni-Coop de Saint-Boniface, le Chalet de Saint-Norbert, la Garderie Jolys et la Coop d'aqueduc de Saint-Léon.

(2) Les caisses scolaires sont au nombre de 12 cette année, en raison de l'ajout de l'école Lagimodière de Lorette.

Le nouveau système de paiement direct par carte

L'essayer, c'est l'adopter!

Un mois après son lancement au Manitoba, le paiement direct par carte gagne tous les jours de nouveaux adeptes, autant chez les commerçants que chez les clients.

Le système permet de payer ses achats avec une simple carte de débit chez tous les commerçants équipés d'un terminal point de vente (TPV).

Contrairement aux cartes de crédit, il n'y a aucun intérêt à payer, car le montant de l'achat est prélevé directement sur le compte du client. Les frais de service sont moins élevés que pour les chèques (environ 25 cents). Enfin, la carte de débit est délivrée gratuitement à tout client d'une banque ou caisse populaire reliée au réseau Interac (c'est le cas de toutes les caisses populaires du Manitoba).

Au moins 130 commerçants sont déjà équipés d'un TPV un peu partout au Manitoba. C'est notamment le cas de l'épicerie Coulombe, à Saint-Malo. Son copropriétaire, Henri Coulombe, estime que la sécurité est le principal avantage du système. «Ça réduit les risques de chèques sans provision. Et on en reçoit souvent, plusieurs par mois!»

Le gérant de l'Hôtel de Saint-Malo, Richard Coulombe, a constaté récemment l'efficacité du système. «Un client a voulu payer avec sa carte de débit, mais il n'avait pas assez d'argent dans son compte. La machine a dit non!»

Henri Coulombe affirme qu'au moins une vingtaine de clients utilisent le paiement direct tous les jours dans son épicerie. Et leur nombre ne cesse d'augmenter. Paulette Gosselin en fait partie. «Je n'aime pas me promener avec de l'argent liquide sur moi, explique-t-elle. La carte élimine ce problème.»

Martial Lafantaisie, lui, avance des raisons d'économie. Il a calculé qu'une transaction par carte lui coûte environ 50 sous de moins qu'un chèque.

Seule ombre au tableau: le temps d'attente à la caisse. «J'ai vu quelqu'un s'en servir l'autre jour: ça a pris trois fois plus de temps», souligne Paulette Gosselin. Le manque d'habitude des clients est l'une des causes du problème. Mais la machine a aussi sa part de responsabilité, comme l'a constaté René Philippot, gérant d'une épicerie à Saint-Claude.

«En moyenne, je dirais que la transaction prend huit secondes. Mais à certains temps de la journée, ça peut aller jusqu'à 15, 20 ou 30 secondes. J'imagine que ça dépend si plusieurs lignes sont occupées en même temps.» (Le TPV est branché sur une ligne téléphonique).

René Philippot est l'un des commerçants qui avaient été choisis pour essayer le système à titre expérimental il y a deux ans et demi. À ce titre, il est toujours exempt des 60 $ mensuels que coûte la location de l'appareil.

Il souligne les «énormes» améliorations techniques qui ont été apportées au fil des mois: le temps de transaction a été considérablement réduit, le TPV ne tombe plus guère en panne, et un numéro de téléphone gratuit a été mis en place pour s'informer en cas de problème.

Pourtant, il avoue qu'il y réfléchirait à deux fois s'il devait payer quelque chose pour conserver le système. «J'ai deux machines au magasin, à 60 $ par mois, ça me coûterait 1 440 $ par an. Hum, à ce prix-là, je crois que je peux me permettre quelques chèques sans provision!»

Son collègue Normand Berard, qui a lui aussi testé le système pendant deux ans à Notre-dame-de-Lourdes, est d'un avis différent: «Ça a pris pas mal de temps pour convaincre les clients, mais maintenant, tout le monde s'en sert. Pas question d'abandonner le système. Le monde est rendu trop habitué.»

Laurent GIMENEZ


Henri Coulombe, de Saint-Malo. Un système sécuritaire. Archives La Liberté

Le Bureau de développement économique veut honorer les inventeurs

«Retrouver la fierté de notre ingéniosité»

Entrepreneurship. C'est le mot de passe au Bureau de développement économique (BDE) cette année. Le Comité qui en fait la gestion vient d'être restructuré pour sortir davantage du monde coopératif.

Selon le directeur général du Conseil de la coopération du Manitoba (CCM), Gary Tessier, le Comité de développement économique créé par le CCM il y a deux ans est maintenant plus représentatif de l'entreprise privée.

On compte parmi les 11 membres (qui se sont réunis pour la première fois le 12 octobre), des représentants des secteurs du tourisme, de l'industrie, de l'éducation, des institutions et des femmes.

«On veut que le BDE se donne une crédibilité dans le milieu des affaires, insiste Gary Tessier. On a besoin de l'aide de ceux qui ont vécu les affaires et qui peuvent ajouter une direction à la vision établie.»

Le virage vers l'économie se fait sentir dans les communautés où le BDE a fourni ses services de sensibilisation. Selon le coordonnateur Roger Robidoux, les tables rondes faites dans huit villages commencent à porter fruit.

«On commence à voir différents noyaux avec lesquels on peut travailler au niveau provincial. C'est plus fort quand ce sont les gens de la place qui prennent les choses en main. En termes d'organisation, de prise en charge et de changement d'attitude, les villages sont davantage axés sur le développement économique.»

Des projets concrets? Rien encore, car il faut y mettre de la patience, explique Roger Robidoux. «On a travaillé longtemps sur un projet d'usine de pneus à Saint-Pierre. Mais le gouvernement provincial a changé les critères en cours de route. Ce n'est pas un échec, mais on attend encore.»

Certaines communautés bénéficient des retombées d'un voyage fait en Beauce (en mars 1993) par une douzaine d'entrepreneurs. «À Lourdes, ils ont pris certaines idées pour lancer une porcherie. À Saint-Malo, on étudie ce qu'on peut faire localement comme valeur ajoutée dans l'industrie du porc. Il y a la possibilité d'un projet d'envergure à Saint-Georges.»

Les liens avec la Beauce, avec la région de Saint-Jérôme, avec la Bretagne, Roger Robidoux s'applique à les alimenter. «Les contacts avec des francophones à l'extérieur de la communauté sont importants. On parle d'échanges de technologies, d'idées; on travaille ensemble pour des bénéfices mutuels.»

Cette coopération, le BDE entend la mousser lors du prochain Sommet du commerce du Red River Trade Corridor, à Winnipeg, les 2 et 3 décembre. Le Sommet réunira plus de 200 personnes du Dakota du Nord, du Minnesota et du Manitoba, et comprendra un volet francophone.

«Il y aura une journée sur les inventions franco-manitobaines, avec une exposition au Collège universitaire de Saint-Boniface. L'idée est de retrouver la fierté de notre ingéniosité.


Archives La Liberté

«On avait tendance à dire aux enfants: allez-vous-en en ville, vous allez avoir de l'éducation et des jobs. Maintenant, affirme Roger Robidoux, on se rend compte de l'importance de créer des opportunités dans les villages.»

«Des Franco-Manitobains ont inventé une machine pour couper des poteaux de béton armé, une machine pour laver le dessous des voitures. On va exposer les francophones à d'autres marchés. On ne sait jamais: ces idées peuvent créer de l'emploi, on pourrait décrocher une usine quelque part.

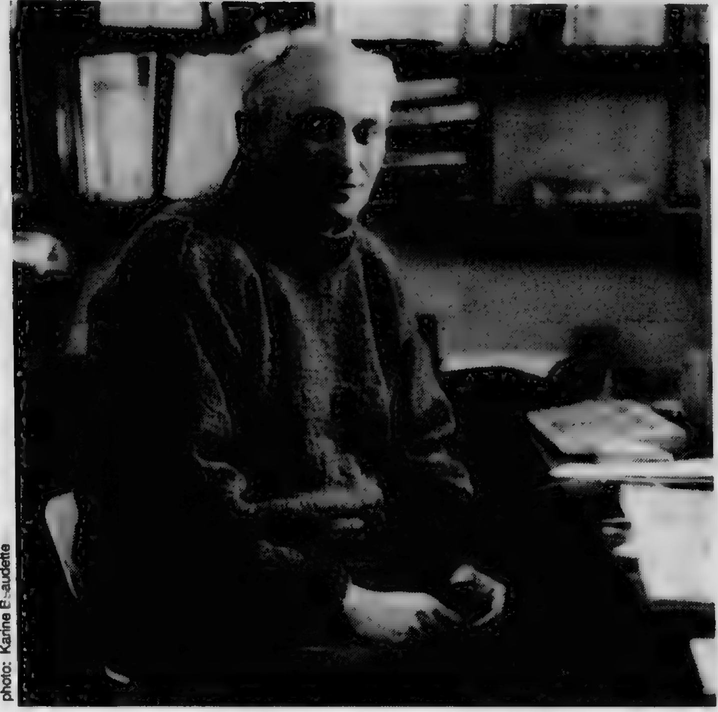
«Je vais demander à mon père d'amener une de ses inventions: un truc pour ramasser l'herbe coupée par la tondeuse.»

Jean-Pierre DUBÉ

Andrew Goussaert et les coops dans les Territoires-du-Nord-Ouest

Coopérer, c'est naturel

«Si on veut garder un contrôle sur les choses essentielles de la vie, je ne vois pas d'autre réponse que la coopération. C'est la seule façon de résister aux grandes corporations multinationales», croit Andrew Goussaert. (1)


photo: Karine Beaudette

Andrew Goussaert: la fédération compte 41 membres.

«Le travail n'est jamais fini. La libération s'obtient par l'éducation continuelle, c'est un des principes de la coopération. La coopération entre coopératives aussi. Comment éviter autrement que le contrôle final se retrouve entre les mains de quelques personnes?»

Andrew Goussaert sait de quoi il parle. Quand il est parti de sa Belgique natale pour travailler dans le Nord du Canada, il a vu que la Compagnie de la Baie d'Hudson détenait le monopole, et dans certains cas, profitait de cette situation.

Comme oblat en 1956, il est allé de Winnipeg à Churchill par train, puis en brise-glace jusqu'à Chesterfield Inlet aux Territoires-du-Nord-Ouest. Après un hiver à Baker Lake, il est déménagé à Gjoa Haven sur l'île King William en 1957 et y est resté pendant près de 10 ans.

«Nous étions très isolés; on recevait du courrier deux fois par année. Il y avait peu d'avions dans ce temps-là. Les gens étaient encore nomades. On savait à peu près où se trouvaient les terrains de chasse et de pêche alors on pouvait retrouver les gens. On se promenait en traîneau à chiens huit mois par année. Nous avions simplement un pied-à-terre à Gjoa Haven, une petite maison que nous avions construite avec des moyens de fortune.

«Il n'y avait pas encore d'assistance sociale, de médecine, de sécurité. Je me souviens encore d'une famine en 1958. Tout le monde a besoin de nourriture, de vêtements, d'outils. La compagnie de la Baie d'Hudson était là, mais il y avait de l'abus. Nous, on expliquait aux Inuits qu'il était préférable de réinvestir dans leur communauté.

«On a commencé à travailler ensemble, les oblats et les Inuits, en mettant nos ressources en commun. On a pu ainsi moderniser la chasse. La première coop a été incorporée en 1960. Par exemple, les artisans mettaient leurs sculptures ensemble et on essayait de les vendre pour commencer autre chose, comme un magasin.

«Les villages commençaient à se former autour des petites écoles. Les gens du Nord comprenaient ça, la coopération: ça faisait partie de leur nature. Ils avaient plus de succès à la chasse aux phoques quand ils se mettaient à plusieurs. On utilisait souvent cet exemple en faisant la promotion des coops. Très doucement, les coops ont commencé à prendre de l'importance.»

En 1966, Andrew Goussaert s'est dirigé vers Pelly Bay sur la péninsule de Simpson, puis à Cambridge Bay sur l'île de Victoria en 1974, formant les gens et créant des coops sur son chemin.

«Chaque coopérative est très diversifiée (consommation, pêche, artisanat, hôtellerie, etc.) et toutes ses facettes sont petites.» Il y a maintenant 41 coops dans le Nord, rassemblées par la fédération Arctic Co-operatives Ltd. (ACL) depuis 1972. Andrew Goussaert en a été le premier président.

Entre 1972 et 1992, le budget de l'ACL est passé de 152 000 $ à plus de 44 millions $. Les 41 coops ensemble ont enregistré des opérations de 58 millions $ l'an dernier.

En 1980, le coopérateur s'est retrouvé à Yellowknife, où il a quitté la prêtrise et s'est marié. On le retrouve ensuite à Winnipeg en 1985 lorsque les bureaux de la fédération y ont été déménagés.

Andrew Goussaert estime que l'établissement d'ACL à Winnipeg a apporté des grands avantages à la capitale manitobaine: «Ça a créé environ 45 emplois. La plupart de la marchandise pour ravitailler le Nord est achetée ici. C'est un commerce international puisque les galeries d'art de partout achètent ici.»

Toujours très actif dans le mouvement coopératif, il gère le fonds de développement pour ACL. Du côté politique, il est actuellement président du Manitoba Co-operative Council (depuis 1991) et membre des conseils d'administration de Red River Co-op, Boni-Coop et du Conseil de la coopération du Manitoba.

Karine BEAUDETTE

(1) Le Manitoba Co-operative Council a reconnu la contribution du coopérateur Andrew Goussaert en octobre 1992 avec le prix d'excellence coopératif.

Télé-horaire de la semaine du 16 au 22 octobre 1993

Samedi 16 octobre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Les oursons volants
7h55 CBWFT La petite sirène
8h00 T-M La forêt magique
8h20 CBWFT Looping
8h30 T-M Bugs Bunny
8h40 CBWFT Où est Charlie?
9h00 T-M Batman
9h05 CBWFT Vazimolo
9h30 T-M Le journal de l'histoire
9h45 CBWFT La bande à Dingo
10h00 T-M Le championnat des quilles
10h10 CBWFT Tiny Toons
10h15 TV-5 Viva
10h35 CBWFT Robin des bois junior
11h00 CBWFT Forum des temps modernes
T-M Cinémaximum: S.O.S. taxi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT Ma maison
TV-5 Bouillon de culture
12h30 CBWFT L'univers des sports
13h00 T-M Cinémaximum: La loi de la jungle
13h30 TV-5 Faut pas rêver
14h30 CBWFT L'univers des sports
T-M Bug Bunny
TV-5 Le magazine olympique
15h00 T-M Vidéo rock détente
TV-5 Reflets
15h30 CBWFT Génies en herbe
T-M Les héros de l'hiver
16h00 CBWFT La course destination monde
T-M Oxygène
TV-5 Génies en herbe
16h30 T-M L'événement du samedi
TV-5 Journal télévisé suisse
17h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ciné-extra: Mannequin
TV-5 Clip postal
17h20 CBWFT Raison passion
17h30 TV-5 Espace francophone
18h00 CBWFT Vivre à Northwood
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT La petite vie
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
T-M Ciné-extra: Piège de cristal
TV-5 Frou-frou
20h00 TV-5 Jeux sans frontières
21h00 T-M Supercopter
21h05 TV-5 Ciiaos
21h30 CBWFT Le téléjournal
TV-5 Le cercle de minuit
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 CBWFT Télé-sélection: Engrenages
22h35 TV-5 Kaléidoscope
22h45 T-M Ciné-lune: Rambo I
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Frou-frou
0h30 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Jeux sans frontières
1h12 T-M Fermeture
1h35 TV-5 RFI

FILMS

19h00 T-M Piège de cristal
Am. 1989. Drame policier. Dans un gratte-ciel de Los Angeles, un policier engage une guerre individuelle contre des terroristes qui ont pris en otages sa femme et ses collègues de bureau.

22h15 CBWFT Engrenages
É.-U. 1987. Drame psychologique. Margaret Ford, une psychiatre, décide de venir en aide à un de ses clients dans une affaire en dehors de sa compétence. C'est alors qu'elle se trouvera complice d'une arnaque compliquée qui tournera mal.

22h45 T-M Rambo I
Am. 1982. Drame. Un vétéran du Vietnam est traqué par la police dans une région boisée.

Dimanche 17 octobre

7h30 CBWFT Vazimolo
7h31 CBWFT Babar
7h55 CBWFT Les nouvelles aventures de Winnie l'ourson
8h00 T-M Vision mondiale
8h20 CBWFT Le livre de la jungle
8h45 CBWFT Doug
9h00 T-M Batman
9h15 CBWFT Manigances
9h30 T-M Seconde nature
9h45 CBWFT Parcelles de soleil
10h00 CBWFT Le Jour du Seigneur: Messe célébrée à l'église St-Joseph à Rouyn par Mgr Jean-Guy Hamelin.
T-M On rénove
10h15 TV-5 Concours musical international reine Elisabeth de Belgique
10h30 T-M Montréal finance
11h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Cinémaximum: Trois lits pour un célibataire
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 Mouvements
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Second regard
TV-5 Jamais sans mon livre
12h30 CBWFT En toute liberté
13h00 CBWFT Horizons
T-M Cinémaximum: L'usure du temps
TV-5 Repères
14h00 CBWFT En avant la musique!
TV-5 Le monde est à vous
15h00 CBWFT Sous la couverture
T-M Justice pour tous
15h30 T-M Perfecto
TV-5 Bon week-end
16h00 CBWFT La ruée vers l'art
T-M Vins et fromages
TV-5 30 millions d'amis
16h30 T-M L'événement
TV-5 Journal télévisé de FR3
17h00 CBWFT Aujourd'hui dimanche
T-M Dinosaures
TV-5 Rédacteurs en chef
17h30 T-M Docteur Doogie
TV-5 Espace francophone
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M J.E.
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Découverte
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Les beaux dimanches - Le gala de l'ADISQ
T-M Cinéma du dimanche: Ce cher intrus
TV-5 7 sur 7
20h00 TV-5 Jamais sans mon livre
21h00 TV-5 Les francofolies de La Rochelle 1993
21h30 T-M La vie des gens riches et célèbres
22h00 CBWFT Le dimanche
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h15 TV-5 Le cercle de minuit
22h35 T-M Vision mondiale
23h00 CBWFT Les nouvelles du sport
23h25 CBWFT Ciné-club: Noce en Galilée
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h35 T-M Finance
23h55 TV-5 7 sur 7
0h05 T-M Fermeture
0h55 TV-5 Jamais sans mon livre
1h25 CBWFT Fin des émissions
1h55 TV-5 Bon week-end
2h25 TV-5 RFI

FILMS

19h00 T-M Ce cher intrus
Am. 1991. Comédie sentimentale. Un homme heureux en mariage éprouve des difficultés à se faire accepter par sa belle-famille.

23h25 CBWFT Noce en Galilée
Belg.-Fr. 1987. Drame de moeurs. Un notable palestinien sollicite une exemption au couvre-feu de son village pour les noces de son fils.

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

5h00 T-M Salut, bonjour!
6h30 CBWFT La bande à Ovide
7h00 CBWFT SRC bonjour
8h00 T-M Bla bla bla
9h00 CBWFT Les anges du matin
T-M Top modèles
9h30 T-M Aimer
10h00 CBWFT Les chatouilles du matin
T-M Bon appétit
10h01 CBWFT Pacha et les chats
10h15 CBWFT Iris le gentil professeur
TV-5 La méthode Victor
10h30 CBWFT Passe-Partout
T-M La vie à Montréal
TV-5 La cuisine des mousquetaires
TV-5 Gourmandises (vendredi)
10h45 T-M Première ligne
TV-5 Autant savoir (lundi)
TV-5 Scully rencontre (mardi)
TV-5 Nord sud (mercredi)
TV-5 Feu vert (jeudi)
TV-5 Découverte (vendredi)
11h00 CBWFT Forum des temps modernes
T-M Le TVA, édition midi
11h15 TV-5 Vision 5
11h30 TV-5 Questions pour un champion
12h00 CBWFT Le midi
T-M Santa Barbara
TV-5 7 sur 7 (lundi)
TV-5 Frou-frou (mardi)
TV-5 Temps présent (mercredi)
TV-5 Géopolis (jeudi)
TV-5 Le devoir d'enfermer (vendredi)
12h30 CBWFT Mon amour, mon amour
13h00 T-M Les feux de l'amour
TV-5 La dernière campagne de Robert Kennedy (lundi)
TV-5 Aventures et voyages (mardi)
TV-5 Taratata (mercredi)
TV-5 Les dames de la côte (jeudi)
TV-5 Envoyé spécial (vendredi)
13h30 CBWFT Les craquantes
14h00 CBWFT Pourquoi pas l'après-midi?
T-M Au nom de la beauté
TV-5 Panorama (lundi)
TV-5 Estivales (mardi)
14h15 T-M Sans plus, ni moins
14h30 TV-5 La chance aux chansons

Lundi 18 octobre

15h00 CBWFT Mémoire en jeu
T-M Claire Lamarche
TV-5 Côté jardin
15h30 CBWFT La bande à Picsou
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
T-M Secrets de famille
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT bêtes pas bêtes +
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé belge
16h45 TV-5 Le jardin des bêtes
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Scully rencontre
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Espace francophone
18h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Là tu parles!
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h10 CBWFT Les splendeurs naturelles
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Drôle de vidéo
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Cormoran
T-M Les héritiers du rêve
TV-5 Téléobjectif
20h00 CBWFT À tout prix
T-M Les Olden
TV-5 Francovision 1993
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Taquinons la planète!
TV-5 Journal télévisé belge
23h30 CBWFT La ruée vers l'art
TV-5 Le cercle de minuit
23h42 T-M Fermeture
0h30 CBWFT Fin des émissions
0h35 TV-5 Téléobjectif
1h25 TV-5 RFI

Mardi 19 octobre

15h00 CBWFT À plein temps
T-M Claire Lamarche
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
T-M Secrets de famille
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Fais-moi peur!
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse française
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Espace francophone
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Montréal P.Q.
T-M Le match de la vie
TV-5 Temps présent
20h00 CBWFT Au nord du 60e
T-M Minisérie: Diana: sa vraie histoire
TV-5 Taratata
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h25 CBWFT Manitoba ce soir
22h35 TV-5 Évasion
22h55 CBWFT Les nouvelles du sport
22h57 T-M Première ligne
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT M'aimes-tu?
TV-5 Revue de presse française
23h30 TV-5 Taratata
23h42 T-M Fermeture
23h55 CBWFT Découverte
0h45 CBWFT Second regard
1h00 TV-5 Temps présent
1h15 CBWFT Fin des émissions

Mercredi 20 octobre

15h00 CBWFT La carrière ou l'amour
T-M Claire Lamarche
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
T-M Secrets de famille
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Système 93
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse arabe
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Watatatow
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M La poule aux oeufs d'or
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Sous un ciel variable
TV-5 Géopolis
20h00 CBWFT Enjeux
TV-5 Les dames de la côte
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h25 CBWFT Le point
21h30 T-M Benny Hill
TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
TV-5 Espace francophone
23h00 CBWFT L'enfer c'est nous autres
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h01 T-M Première ligne
23h25 TV-5 Revue de presse arabe
23h30 CBWFT La course destination monde
TV-5 Les dames de la côte
23h46 T-M Fermeture
0h30 CBWFT En toute liberté
1h00 CBWFT Fin des émissions
TV-5 Géopolis
1h45 TV-5 RFI

Jeudi 21 octobre

15h00 CBWFT Le monde dans votre assiette
T-M Claire Lamarche
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT La bande à Picsou
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
T-M Secrets de famille
16h15 TV-5 La cuisine des mousquetaires
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Mission top secret
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse africaine
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Livraison spéciale
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Découverte
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Ent'Cadieux
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Marilyn
T-M Chop-suey
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Blanche
T-M La trentaine
TV-5 Le devoir d'enfermer
20h00 CBWFT Tous pour un
T-M Claire Lamarche
TV-5 Envoyé spécial
20h30 CBWFT Autostop
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Le cercle de minuit
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
22h35 TV-5 Dossiers justice
22h57 T-M Première ligne
23h00 CBWFT Les pieds dans les plats
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 TV-5 Revue de presse africaine
23h30 CBWFT Sur invitation
TV-5 Envoyé spécial
23h42 T-M Fermeture
0h00 CBWFT Sous la couverture
1h00 CBWFT Cinéma: Le bon et les méchants
TV-5 Le devoir d'enfermer
1h45 TV-5 RFI
3h30 CBWFT Fin des émissions

FILMS

1h00 CBWFT Le bon et les méchants
Fr. 1975. Comédie dramatique. Avant la guerre de 1939, Jacques et Simon se font complices pour commettre des vols. Pendant la guerre, ils doivent choisir entre travailler avec les Allemands ou servir la Résistance.

Vendredi 22 octobre

15h00 CBWFT Comment ça va?
T-M Claire Lamarche
15h10 TV-5 Une pêche d'enfer
15h30 CBWFT la bande à Picsou
15h45 TV-5 Pyramides
15h57 CBWFT 0340
16h00 CBWFT Tic et Tac les rangers du risque
T-M Secrets de famille
16h15 TV-5 Gourmandises
16h25 CBWFT 0340
16h30 CBWFT Les débrouillards
T-M Mongrain
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h55 TV-5 Revue de presse canadienne
16h57 CBWFT 0340
17h00 CBWFT Les aventures de Tintin
T-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Oxygène
17h30 CBWFT Que le meilleur gagne
T-M Piment fort
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Génération «T»
TV-5 Journal télévisé de FR2
18h30 CBWFT Les grands films: Le bûcher des vanités
T-M Rira bien...
18h35 TV-5 Vision 5
18h50 TV-5 La revue de presse
19h00 T-M Lance et compte
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Bouillon de culture
20h30 T-M Alimentaire, mon cher Watson!
21h00 CBWFT Le téléjournal
T-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point médias
21h30 TV-5 Théâtre
22h00 CBWFT Manitoba ce soir
T-M Le TVA, édition réseau & TVA sports
22h30 CBWFT Les nouvelles du sport
23h00 CBWFT Country centre-ville
23h02 T-M Ciné-lune: Sid & Nancy
23h05 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h30 CBWFT Cinéma: Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines
TV-5 Revue de presse canadienne
23h35 TV-5 Bouillon de culture
1h02 T-M Fermeture
1h05 TV-5 Thalassa
2h05 TV-5 RFI
2h10 CBWFT Fin des émissions

FILMS

18h30 CBWFT Le bûcher des vanités
É.-U. 1990. Comédie dramatique. L'univers d'un jeune loup de la haute finance s'effondre lorsqu'il se trompe de sortie à l'aéroport et se rend coupable de délit de fuite après avoir frappé un jeune Noir menaçant.

23h02 T-M Sid & Nancy
Brit. 1986. Drame de moeurs. La relation perturbée unissant un bassiste punk à une jeune Américaine adepte des drogues dures connaît une longue déchéance.

23h30 CBWFT Ces merveilleux fous volants dans leurs drôles de machines
É.-U. 1965. Comédie d'aventures. En 1910, un pilote anglais et un cow-boy américain s'affrontent lors d'une grande épreuve internationale pour la traversée de Londres-Paris en avion.

Quoi de neuf?



en musique classique

Le mélomane André Fauchon nous propose cette semaine une série d'enregistrements de pièces chantées.



Arnold Schönberg: Erwartung et Brettl-Lieder avec Jessye Norman et le Metropolitan Opera Orchestra. «Avec Erwartung, monodrame en un acte, Schönberg a voulu représenter sur une demi-heure tout ce qui peut se produire en une seule seconde de la plus intense émotion. Le rôle exige une parfaite maîtrise de toutes les inflexions de la voix, et c'est ce que nous offre une Jessye Norman en pleine forme.

«En complément de programme, elle nous révèle d'autres facettes de sa voix en interprétant quelques chansons de cabaret; elle est accompagnée au piano par James Levine.»

Arvo Pärt: Te Deum, Magnificat, Messe berlinoise et Silouans Song avec le Choeur de chambre estonien et l'Orchestre de chambre Tallinn. «La musique de Pärt reflète des influences diverses, notamment le chant grégorien, la musique médiévale et la polyphonie de la Renaissance. Les compatriotes estoniens de Pärt (orchestre et choeur) sont de grands interprètes de sa musique. C'est un disque précieux qui s'ajoute à la collection de Pärt, malheureusement peu abondante.»



Adieu à Salzbourg: Christa Ludwig chante Brahms, Mahler, Schumann et Strauss, accompagnée au piano par Charles Spencer. «En disant adieu à Salzbourg, Christa Ludwig nous fait voyager au coeur d'un répertoire qui l'a accompagnée tout au long de sa carrière. Elle nous tend ce bouquet d'adieu avec le sourire.«Christa Ludwig quitte la scène, mais elle demeure à jamais avec nous grâce à ses nombreux enregistrements.»

K.B.

CULTUREL

Trois Franco-Manitobains sur le plateau de Strays

«Winnipeg, ce n'est pas Hollywood Nord»

Sur le plateau du long métrage *Strays*, on entend les expressions habituelles: «Rolling», «Action», «Cut!». Puis tout à coup, entre deux prises, on entend: «Claude, j'ai besoin d'une lumière ici!»

C'est qu'ils sont trois francophones participant au tournage de *Strays*, une production manitobaine réalisée par John Kozak: Charles Lavack est directeur de la photo, François Balcaen est "best boy" et Claude Forest 3e électricien. (voir encadré).

François Balcaen, 20 ans, travaille dans l'industrie du film depuis seulement deux ans, mais il a déjà constaté une façon différente de travailler au Manitoba: «Winnipeg, ce n'est pas Hollywood Nord comme à Toronto, Montréal ou Vancouver. Les gens sont prêts à mettre des heures.»

«Même s'il y a des syndicats, on n'est pas syndicalistes!, renchérit Claude Forest, qui a été caméraman pour Radio-Canada puis producteur indépendant jusqu'en 1990. Les gens sont plus généralistes, plus polyvalents. On retrouve un produit de qualité qu'on ne voit pas ailleurs. Par exemple, pour ce long métrage, on a un budget d'un demi-million $ – ce n'est pas beaucoup – mais on a le résultat d'un budget d'un million et demi!»

Avec *Strays*, Claude Forest, aussi assureur du film, revient à ses premières amours. «En parlant d'assurances, ils m'ont parlé de leur difficulté de trouver du personnel. En farce, je leur ai rappelé que j'avais fait ce genre de travail. Puis, à bien y réfléchir, ça m'intéressait de faire à nouveau partie d'une équipe. C'est un genre de recyclage pour moi. La technologie a changé et je dois réapprendre certains termes.»

«C'est possible de faire sa vie dans le film, croit François Balcaen. Mais il faut aimer ça. Sinon, ça ne vaut pas la peine. Il y a des mois où t'as pas deux ronds à frotter ensemble! C'est une vie de gitan, pas du 9 à 5. On passe facilement entre 14 et 16 heures sur le plateau.



photo: Karine Beaudette

François Balcaen, Charles Lavack et Claude Forest sur le plateau de *Strays*. L'équipe de plus de 40 personnes a terminé le tournage le 10 octobre.

«J'aurais pu aller travailler pour une plus grosse production. Mais j'ai choisi celle-ci. C'est un plus petit projet. On apprend plus. Il y a des départements, mais pas trop rigides. Aussi, c'est souvent un plus petit projet qui te donne la chance de passer à la prochaine étape. Être «best boy», c'était une occasion à ne pas manquer.»

François Balcaen a pris goût à la caméra en 1989 lors d'un atelier vidéo offert à l'école Saint-Joachim par Charles Lavack pour la Société des communications. Un deuxième atelier en 1990 lui a vraiment donné la piqûre et il est devenu un "disciple" de Charles Lavack.

«En 12e année, je n'ai pas passé beaucoup de temps à l'école. J'avais des permissions spéciales pour travailler sur des petits projets avec Charles. Par exemple, j'ai fait du montage vidéo. Ça m'a aidé à voir ce qu'une caméra voyait.

«C'est vraiment un travail d'équipe. Tout le monde doit fonctionner ensemble pour que la magie se produise. Les gens ne voient pas tout le travail; ça peut prendre 12 heures pour filmer une scène de 90 secondes.»

Le travail demande beaucoup de patience. Chacun a sa façon de l'endurer. «Je regarde la façon dont tout se rejoint sur le plateau, lance Charles Lavack. J'imagine ce que ça va donner sur pellicule.»

«Pour ce film-ci, je passe beaucoup plus de temps sur le plateau, remarque François Balcaen. Ça me donne la chance de voir ce dont Charles me parlait pendant les cours. Il y a toujours une raison pour reprendre des scènes (lumière, son, comédiens, etc.) mais on ne blâme jamais personne. Si t'as pas la patience, ben, fais autre chose!

«J'ai eu beaucoup de chance. Petit à petit, je fais des contacts ailleurs. Pour le prochain long métrage, j'aimerais être deuxième caméraman. Éventuellement, j'aimerais réaliser, mais pour y arriver, il faut apprendre tout de chaque département pour ensuite tout rassembler.

«Parfois, Charles se tourne vers moi et me dit: «Je ne connais rien!». Ça me montre que j'ai beaucoup de chemin à faire.»

Karine BEAUDETTE

L'hiérarchie du cinéma

Le monde du film est très régimenté, avec une hiérarchie respectée implicitement par tous les travailleurs.

Avec ses 17 ans d'expérience dans le milieu, Claude Forest explique: «Le réalisateur s'entoure d'une équipe technique, composée de trois personnes-clé: le directeur artistique, le directeur de la photographie et l'ingénieur du son.

«Sous le directeur artistique, qui s'occupe des décors et des couleurs, on retrouve trois départements: construction des décors, décoration et accessoires. Le directeur de la photo a la responsabilité d'interpréter la vision du réalisateur et de la traduire du côté technique.»

Pour le film *Strays*, ce dernier travaille avec trois sous-départements: éclairage (chef électricien, 1er assistant ("best boy"), puis 3e électricien), machiniste (chef machiniste, machiniste de chariot, puis 3e machiniste) et caméra (cadreur, 1er assistant, puis second assistant-opérateur).

«En éclairage, on s'occupe des projecteurs, des filtres, des couleurs. L'oeil humain est la caméra parfaite, mais le film est moins sensible et a besoin de plus de lumière. Ce sont ensuite les machinistes qui modifient et contrôlent la lumière pour obtenir l'effet désiré. Avec des panneaux noirs et blancs et des rideaux, ils ont modifié ce hangar en studio, par exemple. Et finalement en caméra, on se charge du mouvement de la caméra, du foyer, du film et de la claquette.»

Il y a ensuite les départements connexes de l'administration (producteurs, gérant, secrétaire-comptable, cuisine) et de l'esthétique (maquillage, habilleur).

K.B.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ L'organiste de St-Étienne-du-Mont (Paris), ***Marie-Madeleine Duruflé***, sera de passage à Winnipeg le 31 octobre. À l'église unie de Westminster (à l'angle des rues Westminster et Maryland) à 20 h. Billets: 786-4882.

✓ À l'affiche du Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, boul. Provencher, 233-8972): ***Pauline Durand*** le 15 octobre; ***Jennifer Hanson*** au Mârdi jazz le 17 octobre; et ***Billy Joe & The Green Machine*** les 22 et 23 octobre. Tous les spectacles débutent vers 21 h 15. Entrée: 3 $.

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Bach on the Bleachers***, un premier de trois programmes baroques où l'auditoire est assis sur l'estrade avec les musiciens. Le 14 octobre à 20 h à la salle du Centenaire. Billets (13 $): 949-3999.

✓ Kim Campbell, Jean Chrétien, Preston Manning et plusieurs autres personnalités connues seront sur l'estrade de la salle du Centenaire les 16 et 17 octobre accompagnés de ***l'Orchestre symphonique de Winnipeg***! En fait, l'OSW accompagne Linda Cullen et Bob Robertson, les artistes d'une émission de radio satirique de CBC, ***Double Exposure***. Billets: 949-3999.

BALLET

✓ Le Ballet royal de Winnipeg entame sa saison 1993-1994 avec la grandiose production de ***La Belle au bois dormant***. Le directeur artistique sortant, John Meehan s'est chargé de la mise en scène du ballet classique, collaboration de Tchaikovsky et du chorégraphe Marius Petipa. Du 28 au 31 octobre et du 3 au 7 novembre. Billets: 956-2792 ou le 1-800-667-4792 ou au guichet du BRW (380, av. Graham).

THÉÂTRE

✓ Le Cercle Molière présente un classique du théâtre canadien: ***Zone*** de Marcel Dubé. Du 22 au 30 octobre (relâche le lundi 25 octobre). Billets: 233-8053.

✓ Le prochain match de la Ligue d'improvisation du Manitoba: ***les Jaunes et les Verts***. Le 20 octobre à 20 h au Canot. Entrée: 5 $ (3 $ pour les membres).

✓ Le Collège universitaire de Saint-Boniface (200, av. de la Cathédrale) présente une lecture de la pièce ***Being at Home with Claude*** sous la direction de Marc Prescott. Le 26 octobre à 19 h 30 à la salle académique (1032).

EXPOSITIONS

✓ Deux expositions bilingues et interactives, créées par La Cité des Sciences et de l'Industrie (Paris), sont au Musée de l'homme et de la nature (190, av. Rupert) jusqu'au 30 janvier. ***Horizons mathématiques*** propose de faire des maths avec plaisir tandis que ***L'esprit informatique*** cherche à faire comprendre les liens entre les personnes, les maths et l'informatique. Entrée: 1 $.

EN FAMILLE

✓ Le Centre Fort Whyte (1961, chemin McCreary) propose un atelier de ***poupées en épluchures de maïs***, le 16 octobre, de 11 h à 13 h 30. Aussi, le défi de l'épicerie ***écologique***, le 17 octobre, de 12 h à 16 h. Renseignements: 989-8355.

✓ ***L'heure du conte*** pour les enfants de 3 à 5 ans a repris à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface (à l'angle des rues Taché et Provencher) le mercredi à 18 h 30 et le vendredi à 10 h 30. Pour s'inscrire: 986-4332. La Bibliothèque du Parc Windsor (555, chem. Cottonwood) offre des heures du conte en octobre. Le jeudi à 14 h. Pour s'inscrire: 986-4947.

CONFÉRENCE

✓ Le docteur Donald A. Bailey, professeur d'histoire à l'Université de Winnipeg, parlera de ***«Minority Cultures and Regional Jurisdictions: Europe and Canada Compared»***, le 20 octobre, de 12 h 15 à 12 h 45, à l'auditorium de 2e étage de la bibliothèque du Centenaire (251, rue Donald).

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

SAINT-BONIFACE

Le CLR au Génies en herbe

L'équipe du Collège Louis-Riel à la compétition Génies en herbe s'est rendue au national et participera à une émission qui sera diffusée à la télé de Radio-Canada, le samedi 15 octobre à 15 h 30.

Les participants de l'équipe manitobaine sont: Frédérik Lesage, Philippe Lagacé-Wiens, Patrick Pantel et Chantal Vermette.

UNE LECTURE DE RÊVE

ONF: la crise d'Oka vue de l'intérieur

Pour comprendre les barricades



photo: Sylviane Lanthier

Alanis Obomsawin était à Winnipeg pour le lancement de son film, dont une version vidéo en français est en préparation.

La crise d'Oka a été la plus spectaculaire image de la confrontation entre les forces de l'ordre au Canada et les revendications des autochtones. La cinéaste Alanis Obomsawin a voulu aller au-delà des images habituelles. Dans son dernier film *Kanehsatake: 270 Years of Resistance* (1), qui a mérité le premier prix au récent festival de films de Toronto, elle a tenté d'expliquer quelles étaient les sources de cette violence. Propos d'une cinéaste engagée.

Question: Votre film a été reçu plus durement par les critiques québécois. Pourquoi?

Réponse: Pour les Québécois, c'est difficile à regarder. Y'a pas de quoi être fiers! Mais je cherche à établir une compréhension de la part de tout le monde, et d'expliquer pourquoi la crise est arrivée: elle n'a pas commencé le 11 juillet 1990!

Q.: Vous avez pris des images derrière les barricades lors de la crise, qu'on n'a jamais vues...

R.: Oui, et ces images constituent une grande surprise pour les gens. Pendant la crise, c'est l'armée qui donnait les nouvelles. Ce n'était pas du tout la même chose...

Q.: On parle beaucoup en ce moment des enfants autochtones qui se suicident ou qui inhalent des vapeurs d'essence.

R.: Des enfants qui meurent dans les réserves, ça fait longtemps que ça dure! J'ai fait un film en 1984, en Alberta, sur le suicide d'un enfant autochtone. C'est une histoire courante. Le film a fait bouger, notamment au niveau du travail social. Ça prend des chocs pour que les gouvernements pensent au changement.

Q.: Les jeunes autochtones ont besoin de modèles. Vous considérez-vous comme un modèle?

R.: Non (sourire)! Mais il y a beaucoup de gens qui font beaucoup de choses à travers le pays, qui se battent pour l'avenir. (soupir.)

Q.: Vous êtes découragée?

R.: C'est qu'il y a tellement de travail à faire qu'on est porté à penser que ça ne compte pas... Mais ce n'est pas vrai: tout compte.

Q.: Radio-Canada a diffusé récemment un reportage montrant des jeunes Mohawks qui se livrent au traffic d'armes avec beaucoup de désinvolture. Que pensez-vous de cela?

R.: C'est dangereux! Mais vous savez, la violence est venue de la part de la police, pas des Mohawks. Le traffic d'armes est terrible, mais la GRC est déjà allée là et a tué des chefs non armés, parce qu'on voulait les mettre au pas. Donc, quand ça fait si longtemps qu'on est maintenu dans un cercle où d'autres nous contrôlent, où on est sans emploi, etc, un jour ça éclate. Mais pour comprendre, il faut regarder d'où ça vient.

Q.: Pendant le tournage du film, des Blancs vous ont insultée parce que vous étiez autochtone. Êtes-vous tolérante face à l'intolérance?

R.: J'essaie de passer par-dessus. C'est sûr que je me sentais mal quand les gens me criaient: "Sauvagesse!" sur la rue. Alors je me concentrais sur mon film. Ces gens-là vont peut-être comprendre quelque chose... plus tard.

Propos recueillis par Sylviane LANTHIER

(1) Kanehsatake: 270 Years of Resistance, est à l'affiche au Cinéma Main de l'Office national du Film (243 rue Main) depuis le 8 octobre. Représentations à 20 h. Entrée: 4 $.

Services gouvernementaux Canada | Government Services Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou les services mentionnés ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de la division, Direction de la gestion intégrée, Division du Manitoba et de la Saskatchewan, Services gouvernementaux Canada, C.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983–2372.

PROJET

N° 781424— REVENU CANADA
Winnipeg (Manitoba)
Centre fiscal
66, route Stapon
Rénovation de l'entrée du service de renseignements au public et des abords

Date limite : le mardi 2 novembre 1993

Dépôt: 100 $

Pour tout renseignement d'ordre technique,veuillez appeler M. Ken Tymchak, gestionnaire de projets, au (204) 983–3149.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, veuillez composer le (204) 983–2372.

Les documents de soumission pour les projets susmentionnés peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg.

AVIS

DÉPÔT DES SOUMISSIONS : Les sous-traitants dans les domaines de l'électricité et de la mécanique doivent présenter leurs soumissions par l'intermédiaire du bureau de dépôt des soumissions de Winnipeg, situé au 290, rue Burrell, C.P. 737, Winnipeg (Manitoba) au plus tard le vendredi 29 octobre 1993, à 14 h, conformément aux «Règles normatives concernant les pratiques des bureaux de dépôt de soumissions (pour les projets de construction d'immeubles du gouvernement fédéral)» datées du 7 août 1981.

DIRECTIVES

Les chèques pour les plans et devis doivent être libellés à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé sur remise des documents, en bon état, dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Il se peut que le ministère ne retienne aucune des soumissions, même la plus basse.

Canada

Nécrologies

Délia Clermont, s.g.m.

Paisiblement après une longue maladie, Soeur Délia Clermont, s.g.m. remettait son âme à Dieu le 11 octobre 1993 à la maison provinciale des Soeurs Grises.

Née à Forget, Saskatchewan le 19 février 1906, Délia était la dixième d'une famille de 11 enfants. Ses parents Anselme Clermont et Clara Gendreau venaient de la province de Québec.

Délia fit son entrée au noviciat des Soeurs Grises le 12 août 1927 à Saint-Boniface, Manitoba. Ayant fait profession au Seigneur trois ans plus tard à la Maison Mère des Soeurs Grises à Montréal, Québec.

L'ont précédée dans la mort ses parents, ses frères Louis, Cyprien et Alfred et ses soeurs Emma, Antoinette, Anne, Louise, Eugénie et Rose. Soeur Délia Clermont laisse dans le deuil sa soeur Marilda Clermont de Victoria, Colombie-Britannique ainsi qu'un nombre de neveux et nièces.

Soeur Clermont était institutrice lors de son entrée dans la congrégation. Suite à sa profession religieuse elle est devenue infirmière et plus tard a obtenu un baccalauréat en science (nursing). Elle a passé la majeure partie de sa vie active à l'école des infirmières de l'hôpital général Saint-Boniface, à titre d'institutrice, directrice de la formation et directrice générale (20 ans et demi). Elle a exercé le ministère de supérieure et administratrice à l'hôpital Holy Cross, Calgary, Alberta et à l'hôpital général de Saint-Boniface pendant 11 ans. Soeur Délia a été élue conseillère provinciale de la province Saint-Boniface en 1968.

Notée pour son intelligence supérieure, Soeur Délia a été reconnue pour son leadership au niveaux local, provincial et national. Personne disciplinée, elle a démontré de la vision et une capacité administrative.

Les prières ont été récitées le 12 octobre 1993 à 19 h 30 à la maison provinciale des Soeurs Grises, 151, rue Despins à 19 h 30 et la messe des funérailles a été présidée par l'abbé Léo Couture au même lieu le 13 octobre 1993 à 10 heures.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins.

Emilien (P'tit Blanc) Chartier

Avec grande tristesse, la famille annonce le décès de Emilien Alfred Chartier, le 11 octobre 1993, à l'hôpital de Victoria à l'âge de 75 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse bien-aimée, Emerence (née Ouimet).

Il manquera beaucoup et laissera un souvenir affectueux à ses dix enfants: Léonne (Luis Alonso) d'Espagne, Aurore, Denise, Juliette, David, Colette (Donald Taylor), tous de Winnipeg; Gérald, Norbert, Antoine d'Aubigny et Nicole de Morris.

Emilien a été précédée dans la mort par deux de ses enfants, Norbert et Michel.

Emilien est né le 9 novembre 1917 à Aubigny, Manitoba. Il était dans l'armée entre 1942-1946. Il a travaillé 13 ans pour la CPR et un autre 13 ans à l'Université du Manitoba jusqu'à sa retraite en 1982.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Antoine d'Aubigny le 15 octobre 1993. Les prières ont été récitées à 14 h, suivies de la messe de la Résurrection à 14 h 30. L'abbé Gagné était le célébrant.

Au lieu de fleurs, les amis qui le désirent peuvent faire un don à sa mémoire à La Fondation des maladies du coeur.

La direction des funérailles avait été confiée au Salon mortuaire de Morris.

Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. G.P. & A.P.





Calendrier COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province du 15 au 21 octobre.

Le vendredi 15 octobre

Saint-Boniface

19 h 30
Association France-Canada
Soirée gala - 25e anniversaire
Info: Jeannette 235–1043.

Saint-Vital

9 h 30
Filles d'Isabelle-Saint-Boniface
Bazaar
Infor: Germaine 233–6007

Sainte-Anne

Hockey mineur
Lotteries Dance

Le samedi 16 octobre

Saint-Boniface

8 h 30
CUSB/Div. Éducation permanente
Atelier: Le vieillissement
Info: 233–0210.
17 h 50
Francofonds
Soirée Gala

Saint-Léon

10 h 00
Vente d'artisanat
Info: 744–2293 ou 744–2531
14 h 00
Assoc. culturelle franco-man.
Réunion annuelle
20 h 30
Club de danse
Danse du bon vieux temps
Info: 744–2529 ou 744–2646.

Le dimanche 17 octobre

Île-des-Chênes

15 h 00
Organisations sportives
Souper paroissial

Saint-Malo

16 h 00
Chalet Malouin
Souper d'automne
Info: Lorette 347–5753

Haywood

16 h 00
Paroisse
Souper paroissial

Le lundi 18 octobre

La Broquerie

19 h 00
Comité culturel
Réunion annuelle
Info: Anita 424–5453.

Saint-Georges

19 h 30
Caisse populaire
Réunion annuelle
Info: 367–8268.

Le mercredi 20 octobre

Saint-Malo

19 h 00
Coordonnateur-âge d'or/handic.
Chalet Malouin
Info: Gabriel 347–5652.

Le jeudi 21 octobre

Notre-Dame-de-Lourdes

21 h 00
Comité Salle du Centenaire
Danse de l'Halloween
Info: Jean 248–2276.

Saint-Boniface

19 h 30
CUSB/Div. Éducation permanente
Conférence

Saint-Claude

19 h 30
Comité culturel
Musique en thèmes
Info: Rose Philippe 379–2309

Somerset

14 h 00
Coordonnatrice des activités
Polka-Dots Band

Winnipeg

19 h 00
Base militaire et alentour
Souper-rencontre
Infor: A.-M. Cloutier 832–2183.

SPORT

Les Bazin, Chaput, Chartier et Lambert du hockey

Des grands noms de demain?

Leurs noms se perdent parmi les milliers d'espoirs de la Ligue nationale de hockey (LNH). Mais à Notre-Dame-de-Lourdes, Sainte-Anne-des-Chênes, Saint-Lazare et Saint-Malo, leurs exploits sont suivi comme ceux de Gretzky, Selanne et Daigle. Normand Bazin, Daniel Chaput, Scott Chartier et Daniel Lambert sont devenus des vedettes chez eux et des ambassadeurs pour leur village dans le monde du hockey.

Les exploits de Daniel Lambert ont été bien suivis dans les pages de La Liberté depuis ses débuts avec les Warriors de Saint-Malo à l'âge de 14 ans. Lambert en a fait du chemin depuis ce temps-là: Warroad, Swift Current, Fort Wayne, Halifax, Québec, Moncton, Winnipeg et maintenant Helsinki.

Après quelques années frustrantes, le jeune défenseur a décidé de s'essayer outre-mer comme l'avait fait l'idole de son enfance, Richmond Gosselin. Le voilà avec Helsinki IFK, dans la division Élite finlandaise.

«Darren Boyko, un Canadien qui joue avec Helsinki depuis neuf ans, m'avait approché l'an dernier pendant la saison. J'ai dit: pourquoi pas? Mais c'est resté là. Mon agent leur en a parlé après que les Jets m'ont coupé et j'ai décidé d'y aller pour une année.»

Les frustrations se poursuivent pour Lambert qui voit son équipe en chute libre depuis l'ouverture de la saison régulière. Une fiche d'une victoire contre huit revers ne va pas attirer les dépisteurs de la LNH.

Après des escales en Saskatchewan, en Colombie-Britannique et au Michigan, Scott



Norman Bazin: la Suisse?



Daniel Chaput: plus "tough"?



Scott Chartier: essayer encore.



Daniel Lambert: à Helsinki.

Chartier se retrouve cet automne avec une des nouvelles organisations de la LNH: les Mighty Ducks d'Anaheim.

Un défenseur de 6 pieds, 1 pouce et 205 livres, Chartier a joué pendant un an à Western Michigan où il a été nommé à l'équipe toute-recrue de sa ligue. Les Ducks se sont présentés contrat à la main, et Chartier a mordu.

«Mon éducation, je peux la compléter l'été. Ils m'offraient un excellent contrat et je sais qu'avec Anaheim, je vais avoir une chance de jouer bientôt.»

«Je pense souvent aux gars de mon coin qui n'ont pas joué dans la LNH et je peux pas croire que je suis là... des gars comme Danny Tremblay, Gil Chartier et mon frère Dave. Des fois, j'ai envie de dire à Dave d'essayer encore... si seulement son genou pouvait tenir le coup.»

Une blessure sérieuse au genou a mis fin à la très brève carrière de son frère Dave, résumée à la page 108 du guide des médias des Jets... Dave Chartier... un match, aucun but, aucune passe, aucune pénalité... en 1980.

Reste à espérer que le petit frère ne suivra pas les traces du grand. Pendant le camp d'entraînement, Scott Chartier s'est déchiré des ligaments à une cheville en tombant.

Ce sera un début professionnel moins spectaculaire pour Daniel Chaput, un défenseur de Sainte-Anne qui vient de terminer quatre saisons à l'Université Ferris State. Chaput commencera au bas de l'échelle, dans la East Coast Hockey League, avec les Admirals de Hampton Roads.

«C'est une bonne chance pour moi. La Ligue devient vraiment bonne. Les équipes coupent le nombre de joueurs qu'ils gardent dans les autres ligues, alors d'excellents joueurs viennent ici.»

Après une saison décevante à Ferris State, d'anciens coéquipiers l'ont proposé comme suppléant d'urgence en séries avec Hampton Roads au printemps dernier. Chaput n'a disputé qu'un match, mais c'était suffisant pour convaincre son entraîneur.

Un disciplinaire sévère aux méthodes anciennes

Son entraîneur en Virginie est nul autre que John Brophy, un disciplinaire sévère aux méthodes anciennes, qui aime beaucoup le jeu rude. C'est justement ce que les dépisteurs ont reproché à Chaput: du jeu trop timide.

«Brophy m'a dit qu'il allait faire de moi un joueur plus "tough". La première journée de pratique, quand les autres allaient dîner, il m'a envoyé lever des poids.»

Normand Bazin, un ailier droit de Notre-Dame-de-Lourdes, mettra fin à sa carrière amateur cette saison, sa 4ème campagne avec l'Université Lowell aux Massachusetts.

«Je n'ai vraiment pas de grosses aspirations. J'ai des contacts en Suisse et c'est là que je veux me rendre... l'année prochaine au plus tard.»

«Quand même, à Lowell, c'était difficile au début. Des classes de 200 étudiants. Les profs ne connaissent pas ton nom, seulement ton numéro. C'est étrange.»

Bazin complètera un diplôme en justice criminelle cette année. Il songe poursuivre ses études un jour, peut-être en droit. Mais pas pour le moment. Il n'a pas fini avec le hockey.

«Il y a une couple d'équipes en Suisse qui m'ont contacté. On va voir. J'ai beaucoup d'amis dans la East Coast, mais moi, ça ne m'intéresse pas vraiment.»

André BRIN

Hanover-Taché

Richmond Gosselin à CKXL

La Radio communautaire du Manitoba a confirmé la participation de Richmond Gosselin à la diffusion des matchs du lundi soir de la Ligue de hockey Hanover-Taché.

L'ancienne vedette du hockey suisse, originaire de Saint-Malo, sera le Gilles Tremblay de CKXL, fournissant son analyse et ses commentaires durant les parties. Il assistera l'animateur André Brin.

La série de matchs diffusés tous les lundis débutera le 8 novembre avec la reprise de la finale du printemps 1993: Niverville à Île-des-Chênes.



Richmond Gosselin.

Recyclez donc ce journal



COMITÉ EXÉCUTIF
VILLE DE WINNIPEG

AUDIENCES PUBLIQUES SUR LE MAGASINAGE DU DIMANCHE

Le gouvernement provincial, en application du projet de loi 23, a confié au Conseil municipal de la Ville de Winnipeg la responsabilité d'autoriser ou non le magasinage du dimanche. Le Comité exécutif de la Ville de Winnipeg a donc établi un processus de consultation publique pour connaître l'opinion générale sur cette question.

Deux réunions ont été prévues:

Mardi 16 novembre 1993 — 9 h 00 – 13 h 00
Salle pour comités ouest
Édifice du Conseil
510, rue Main

Jeudi 18 novembre 1993 — 19 h 00 – 21 h 00
Salle pour comités ouest
Édifice du Conseil
510, rue Main

Les exposés oraux seront limités à 10 minutes, suivis d'une période de 10 minutes durant laquelle le Comité exécutif pourra poser des questions. Un service de traduction simultanée français/anglais sera offert. Les particuliers ou les organismes qui désirent se présenter sont priés de s'inscrire auprès de la secrétaire par téléphone ou par écrit avant le 8 novembre 1993. Les mémoires peuvent être présentés oralement ou par écrit. Les mémoires écrits doivent parvenir à la secrétaire le 8 novembre 1993 au plus tard.

Bonnie Greschuk
Secrétaire du Comité exécutif
Bureau du greffier
510, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
R3B 1B9
986–2430 (téléphone)
947–3452 (télécopieur)



Services gouvernementaux Canada — Government Services Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETÉES visant les projets ou les services mentionnés ci-dessous seront acceptées jusqu'à 14 h, le jour de la date limite. Elles devront être adressées au gestionnaire de la division, Direction de la gestion intégrée, Division du Manitoba et de la Saskatchewan, Services gouvernementaux Canada, C.P. 1408, 269, rue Main, pièce 201, Winnipeg (Manitoba), R3C 2Z1. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse susmentionnée, n° de téléphone (204) 983–2372.

SERVICES

Manitoba, Saskatchewan, Territoires du Nord-Ouest, et nord-ouest de l'Ontario
Divers lieux de travail

Offre permanente n° 1 – Superviseur en électricité
Offre permanente n° 2 – Superviseur en plomberie
Offre permanente n° 3 – Superviseur en CVC

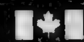
Date limite : le vendredi 29 octobre 1993

Pour tout renseignement d'ordre technique,veuillez appeler Lou Houde, gestionnaire de projets, au (204) 983–7660.

Pour tout renseignement concernant l'appel d'offres, veuillez composer le (204) 983–2372.

Il se peut que le ministère ne retienne aucune des soumissions, même la plus basse.

Canada



Government Services Canada — Services gouvernementaux Canada

NOTICE

Public notice is hereby given that the traffic lanes over St. Andrews Lock and Dam (Lockport Bridge) will be:

OPEN TO VEHICLE TRAFFIC
as of
OCTOBER 9, 1993

AVIS

Avis est par les présentes donné que les voies d'accès ouest et la travée bascule du barrage-écluse St. Andrews, à Lockport, Manitoba, seront:

OUVERTES À LA CIRCULATION DES VÈHICULES
à compter du
9 OCTOBRE, 1993

Canada

fm

La SOCIETE FRANCO-MANITOBAINE

est à la recherche d'un(e)

SECRÉTAIRE À TEMPS PARTIEL

(trois ou quatre jours par semaine)

Fonctions :

- responsable d'effectuer le travail de secrétariat, dactylographie, reproduction, expédition, classement, envois, lettres et tout autre document jugé nécessaire.

Exigences :

- bonne connaissance des deux langues officielles, parlées et écrites;
- bonne connaissance de la machine à écrire et du système WordPerfect.

Entrée en fonction : le plus tôt possible.

Salaire : à négocier

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature sous pli confidentiel en faisant parvenir son curriculum vitae **d'ici le 26 octobre 1993** à:

La Société franco-manitobaine
a/s de l'Adjointe à la direction
Case postale 145
212–383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone : 233–4915

Avis de demande et Règles de procédure



Demande de licence d'exportation d'électricité à la société Minnkota Power Cooperative, Inc. des États-Unis

Le 8 octobre 1993, la société Manitoba Hydro («le Demandeur») a soumis une demande à l'Office national de l'énergie («l'Office»), en vertu de la Division II de la Partie VI de la *Loi sur l'Office national de l'énergie* («la Loi») afin d'obtenir l'autorisation d'exporter, pendant la saison estivale (du 1er mai au 31 octobre), un maximum de 10 MW de puissance fixe en 1995 et en 1996, de 40 MW en 1997 et en 1998, de 45 MW en 1999 et en 2000, et de 50 MW en 2001. Les exportations sont conformes au contrat de puissance fixe conclu et signé le 3 juin 1993 entre Manitoba Hydro et Minnkota Power Cooperative, Inc. L'énergie liée à la capacité d'exportation indiquée ci-dessus peut être limitée à un facteur de capacité mensuelle de 20 pour cent et elle doit être retournée sur demande à Manitoba Hydro. Toute quantité d'énergie supérieure au facteur de capacité mensuelle requis de 20 pour cent peut être obtenue auprès de Manitoba Hydro, à la discrétion de cette dernière. En vertu du contrat, Manitoba Hydro peut exporter un maximum de 44 GW.h d'énergie en 1995 et en 1996, de 177 GW.h en 1997 et en 1998, de 199 GW.h en 1999 et en 2000, et de 221 GW.h en 2001.

L'Office souhaite connaître le point de vue des parties intéressées à la présente demande avant de délivrer une licence ou de recommander la tenue d'une audience publique au gouverneur général en conseil. Les règles qui suivent expliquent en détail la procédure qui sera utilisée.

1. Le Demandeur doit déposer sa demande et en conserver des exemplaires dans ses dossiers à des fins d'examen public pendant les heures d'ouverture habituelles de ses bureaux; il doit fournir un exemplaire à toute personne qui en fait la demande. On peut consulter la demande à la bibliothèque de Manitoba Hydro, située au 3e étage du 820 de l'avenue Taylor à Winnipeg (Manitoba). On peut également consulter la demande, pendant les heures d'ouverture habituelles, à la bibliothèque de l'Office, située dans la salle 100 du 311 de la 6e Avenue Sud-Ouest à Calgary (Alberta), T2P 3H2.
2. Quiconque souhaite soumettre des observations doit les faire parvenir, au plus tard le 15 novembre 1993, au Secrétaire de l'Office et au Demandeur aux adresses suivantes :

   Secrétaire
   Office national de l'énergie
   311, 6e Avenue Sud-Ouest
   Calgary (Alberta) T2P 3H2
   Télécopieur : (403) 292-5503

   K. D. Munro
   Avocat-conseil général et secrétaire général
   Manitoba Hydro
   820, avenue Taylor
   Winnipeg (Manitoba) R3C 2P4

3. Conformément au paragraphe 119.06(2) de la loi, l'Office doit examiner tous les éléments qui, à son avis, semblent pertinents à la demande. En particulier, l'Office est intéressé aux observations portant sur les aspects suivants .
   a) les effets de l'exportation de l'électricité du Manitoba sur les autres provinces;
   b) l'incidence des exportations sur l'environnement;
   c) les obligations du Demandeur en matière d'information, soit
      i) renseigner les parties intéressées à l'achat d'électricité pour le marché canadien quant aux quantités at aux services offerts;
      ii) donner la possibilité d'acheter de l'électricité à des conditions aussi favorables que celles stipulées dans la demande à toutes les parties qui, dans un délai raisonnable suivant la réception des renseignements pertinents, font part de leur intention d'acheter de l'électricité pour le marché canadien.

*4. En vertu du *Décret sur les lignes directrices visant le processus d'évaluation et d'examen en matière d'environnement*, l'Office mènera un examen préalable des effets possibles de la demande sur l'environnement ainsi que des répercussions sociales et économiques qui y sont directement rattachées. Les commentaires écrits devant être examinés par l'Office dans le cadre de l'examen préalable doivent être transmis au Secrétaire de l'Office en même temps que les observations, soit au plus tard le 15 novembre 1993.

5. Tout commentaire du Demandeur relativement aux observations soumises selon les indications des paragraphes 2 et 3 des présentes Règles de procédure doit être transmis au Secrétaire de l'Office et signifié à la partie concernée au plus tard le 30 novembre 1993.
6. Tout commentaire additionnel des parties relativement à la réponse du Demandeur selon les indications du paragraphe 5 des présentes Règles de procédure doit être transmis au Secrétaire de l'Office et signifié au Demandeur au plus tard le 10 décembre 1993.
7. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les procédures qui régissent l'examen de l'Office, on peut communiquer avec J. S. Richardson, Secrétaire de l'Office, en composant le (403) 299-2711 (télécopieur : (403) 292-5503).

* Veuillez prendre note que dans son examen des effets des exportations sur l'environnement, les pouvoirs de l'Office lui permettent d'évaluer l'incidence de l'exportation d'électricité à partir du Canada mais non l'incidence de la production d'électricité à des fins d'exportation.

SCHL CMHC
Question habitation, comptez sur nous

APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE RÉPARATIONS À DIX LOGEMENTS UNIFAMILIAUX

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), avec l'aide financière du gouvernement du Manitoba, **prévoit effectuer des travaux de réparations sur DIX (10) logements unifamiliaux situés dans les communautés manitobaines suivantes:**

BINSCARTH (1)
LA BROQUERIE (9)

Des soumissions cachetées portant sur le projet et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'au **28 octobre 1993 à 14 h.**

Les fournisseurs peuvent se procurer les plans, devis et demandes de soumissions nécessaires dès le 12 octobre 1993 à l'adresse indiquée ci-dessous.

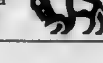
Les réparations consisteront à effectuer des travaux de menuiserie, d'électricité, mécanique, portes, fenêtres et de peinture. Toutes ces réparations doivent être inclues dans les offres des entrepreneurs.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission ou d'un dépôt de garantie dont le montant est de 10 % de la valeur de toute offre, jusqu'à concurrence de 100 000 $. La SCHL retiendra chaque dépôt de garantie pour s'assurer que le contrat est bien exécuté. Elle acceptera que le dépôt soit payé en espèces, par chèque certifié ou par voie d'un cautionnement de soumission provenant d'une société de caution accréditée. Tout chèque ou cautionnement doit être fait à l'ordre de la SCHL.

La SCHL ne s'engage pas nécessairement à retenir la soumission la plus basse.

Les documents d'appel d'offres pourraient être obtenus de **GAELINE DELMARQUE** ou **PAT WOOD**, Représentantes des services aux clients, Programme de logement pour les ruraux et les autochtones, au 983–5631 et 983–7629, ou à l'adresse ci-dessous.

Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 964
10, rue Fort, 4e étage,
Winnipeg (Manitoba)
R3C 2V2

Logement Manitoba — Manitoba Housing



«Les spécialistes en publicité et promotion»

Sérigraphie et broderie
5-353 BOUL. PROVENCHER
TÉLÉPHONE: 237–0715
FAX: 237–5561

Nous imprimons sur presque tout

INFIRMIÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE
Élie

Soins infirmiers dans le domaine de la santé maternelle et infantile, promotion de la santé, prévention des maladies contagieuses, éducation des particuliers et des groupes et liaison avec les personnes-ressources locales. La personne retenue devra parfois travailler le soir et la fin de semaine.

Un baccalauréat en soins infirmiers et inscription à la M.A.R.N., plus deux ans d'expérience dans le domaine. On pourrait accepter une combinaison comparable d'études et d'expérience. La personne devra avoir une bonne connaissance des deux langues officielles, elle devra vivre dans la région, posséder un permis de conduire valide et avoir accès à une automobile pour son travail. On tiendra compte du programme d'Action positive dans le processus de sélection.

Échelle de salaire : 32 019 à 46 923 $ par an selon les compétences.

N° de concours : 21099

Date de clôture : le 27 octobre 1993

Les personnes sont priées de faire parvenir leur candidature à :

Santé HEALTH
Gestion des ressources humaines
330, avenue Graham, bureau 602
Winnipeg (Manitoba) R3C 4A5
Télécopieur : 945–1999

Le mois de l'énergie

Les avantages de la minuterie extérieure

Au Manitoba, brancher l'automobile durant les nuits d'hiver est une nécessité. Mais saviez-vous que même par la nuit la plus froide, une automobile n'a pas besoin d'être branchée pendant plus de quatre heures pour démarrer à coup sûr?

Pour économiser l'électricité, Hydro-Manitoba conseille aux automobilistes d'employer une minuterie extérieure et de la programmer pour que le chauffe-bloc ou la chaufferette se mettent en marche quatre heures avant qu'on ait besoin de l'automobile.

En hiver, un chauffe-bloc de 400 watts et une chaufferette de 850 watts consomment à eux deux une centaine de dollars d'électricité. L'utilisation de la minuterie peut réduire d'environ 75 $ la facture d'électricité.

Avec une économie d'environ 75 % chaque hiver, l'achat de la minuterie est un investissement pour l'environnement... et pour votre porte-monnaie!

S. L.

Gens d'ici

Animatrice de pastorale

Depuis la nomination de l'abbé Robert Campeau à la paroisse de Saint-Joachim, Sr Norma McDonald complète le pasteur du Collège universitaire de Saint-Boniface en assumant une partie du service de pastorale.



Sr Norma McDonald.

«Je veux être une présence ici au Collège et aider les jeunes à vivre leur foi d'une façon dynamique et profonde, explique l'animatrice de pastorale à temps partiel. Je sais que les jeunes ont une vie de foi, mais ils ne savent pas comment la vivre dans la tradition d'aujourd'hui.»

Soeur de Sainte-Croix, Sr Norman McDonald est arrivée de la Colombie-Britannique il y a huit ans, et a travaillé auprès des jeunes adultes au diocèse de Mont-Laurier au Québec, puis au Collège Louis-Riel comme orthopédagogue et animatrice de pastorale.

K.B.

SOCIÉTÉ

L'île Maurice accueille le 5e Sommet de la francophonie

Le carrefour du monde

En règle générale, le patriotisme est toujours un peu suspect. On y décèle trop souvent des traces de complaisance ou, pire encore, de chauvinisme. Mais quand une Mauricienne comme Karen Ragoonaden parle de son pays avec fierté, on ne peut faire autrement que partager son enthousiasme.

Prenez une île minuscule (un tiers de l'île du Prince-Édouard), surchargée de plus d'un million d'habitants (l'une des plus fortes densités du monde). Ajoutez-y un mélange ethnique digne des Balkans, trois ou quatre religions, et une vingtaine de langues.

Partout ailleurs dans le monde, de tels ingrédients donneraient à coup sûr un coktail explosif. Mais à l'île Maurice, ils constituent la base d'un des pays les plus pacifiques et les plus prospères de la planète. Karen Ragoonaden est retournée dans son pays d'origine il y a quelques mois, après 20 ans d'absence. Elle témoigne:

«L'harmonie raciale est une des choses qui frappent le plus quand on arrive du Canada. En marchant le long des rues de Port-Louis, la capitale, on voit des marchands chinois qui côtoient des commerçants indiens. À Maurice, tout le monde célèbre les fêtes religieuses des autres. Mon père, qui était hindou, célébrait Noël avec sa famille.»

La tolérance est l'un des secrets de l'harmonie ethnique qui règne dans ce pays. Une tolérance en grande partie imposée par l'histoire. Maurice est une terre d'immigration. Avant sa découverte par les Portugais au début du XVIe siècle, il n'y vivait que des oiseaux et des bêtes farouches. Les Hollandais lui ont donné un nom, les Français une insfrastructure économique, les Britanniques un système politique démocratique.

Aujourd'hui, les deux tiers de la population descendent des Indiens que les Britanniques ont fait venir après l'interdiction de l'esclavage des Noirs en 1834. 150 ans plus tard, ils représentent l'élite politique du pays.

Les Mauriciens d'origine française sont à peine plus de 20 000, mais ils contrôlent toujours 16 des 19 grandes plantations de cannes à sucre. Les Chinois prospèrent dans le commerce, et le petit peuple des Métis (mulâtres) et des Créoles (Noirs) fournit la main-d'oeuvre. «Les gens ont appris à vivre ensemble, explique Karen Ragoonaden. C'est une question de survie.»

Pratiquement tout les Mauriciens parlent français et créole. L'anglais vient en second, même si c'est la seule langue officielle du pays. Et il n'est pas rare de parler également une des nombreuses langues indiennes.

De ce point de vue, Karen Ragoonaden est une Mauricienne type. Elle a appris le tamoul avec son père, l'anglais avec sa mère irlandaise, le français à l'école et à la maison, le créole dans la rue. Et comme si cela ne suffisait pas, elle suit cette année des cours d'espagnol au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB)!

«J'ai vécu en Afrique, en Europe, au Canada, et j'ai pris le meilleur de ces trois mondes. Je ne me mets pas d'étiquette francophone ou anglophone. Je préfère penser que je suis cosmopolite. Si je devais vivre une vie unilingue, il me manquerait quelque chose. Et je crois que c'est vrai pour tous les Mauriciens.»

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

«Maurice est un lieu de rencontre entre l'Orient et l'Occident, souligne Karen Ragoonaden. Toutes les grandes ethnies du monde y sont représentées. C'est la preuve que des gens de diverses langues et ethnies peuvent vivre en harmonie sur une toute petite île de l'océan Indien.»

Le Manitoba au Sommet

Deux représentants du Manitoba feront partie de la délégation canadienne qui se rendra au Sommet de la francophonie à l'île Maurice, du 16 au 18 octobre.

Comme à Paris il y a deux ans, Edmond LaBossière sera du voyage. Le responsable des services en langue française du gouvernement sera accompagné de son ministre Darren Praznik. (En 1991, il s'agissait du député Marcel Laurendeau).

Outre le Québec et le Nouveau-Brunswick, qui ont leur propre délégation, le Manitoba et l'Ontario sont les deux seules provinces invitées dans la délégation canadienne. Leur rôle est cependant strictement limité à celui d'observateurs.

Une éducation canadienne

Karen Ragoonaden a quitté l'île Maurice à l'âge de 10 ans, en 1974. Après un an passé à Londres, elle s'est établie avec sa famille à Saint-Boniface.

Son père Harry, très connu dans la communauté, a enseigné l'histoire pendant 18 ans au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Décédé récemment, ses cendres ont été ramenées sur la terre d'origine, selon la tradition indienne.

Enseignante de formation, Karen Ragoonaden occupe actuellement les fonctions de coordonnatrice de l'éducation permanente au CUSB. Son jeune frère Ashley enseigne à l'école Jeanne-Sauvé de Winnipeg.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Roxroy O. O. West, B.A., M.A., LL.B.
* Avocat-conseil et aussi membre du Barreau du Québec
202, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask. de


Hogue • Kushnier
Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2

Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

Buchwald•Asper•Gallagher•Henteleff
AVOCATS ET NOTAIRES
J. GUY JOUBERT
PAUL R. McKENNA
25e étage, 360, rue Main
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3C 4H6
Téléphone: (204) 956-0560
Télécopieur: (204) 957-0227

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses



- MONUMENTS
- PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE
- INSCRIPTIONS

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

TAYLOR • McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
9ième étage, 400, avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba
Canada R3C 4K5
Téléphone: (204) 988-0304
Fax: (204) 957-0945
Au Chalet de La Broquerie, chaque mercredi, de 13 h à 17 h 30.
Tél.: 424-5343 (La Broquerie)
1-957-5464 (ligne sans frais à Winnipeg)

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON
Marc M. Monnin
Francis J. St-Hilaire
Avocats et Notaires
30e étage, 360, rue Main, Winnipeg (Man.) R3C 4G1
Téléphone: 957-0050
Télécopieur: 957-0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

PROVENCHER PRESS
5-353 BOUL. PROVENCHER
TÉLÉPHONE 237-5556
FAX 237-5561
De la carte d'affaires au livre de famille.
NOUS IMPRIMONS TOUT
Photocopies : 4 ¢ chaque (100 copies et plus)

LES PETITES ANNONCES
... Ça paie et c'est facile à utiliser!

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir & Dr Nathalie Cassis
Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

DR. ROSS F. MOORE & ASSOCIATES
OPTOMÉTRISTES
sont fiers d'annoncer
DR. GILLES G. LORTEAU
comme nouvel associé
SERVICES PROFESSIONNELS:
examens de la vue et de la santé oculaire, traitement orthoptique, lunettes, verres de contact.
942-0059
pour rendez-vous
409-428, avenue Portage
Édifice Power relié à la passerelle du magasin La Baie

La Tour Eiffel
Pâtisserie, traiteur
service en dehors de la ville pour banquets.
Ouvert du lundi au samedi.
Banquets, noces, réceptions.
Gâteaux de noces.
1193, Chemin Pembina Winnipeg (Manitoba)
474-2070

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

SÉCURE ÂGE INC.
SERVICES À DOMICILE / HOME SERVICES
Lise Hamelin, R.N.
Lucie Labossière-Howard, R.S.W.
(204) 256-2111
- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

LE CLUB LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Saint-Boniface 233-8997
Un gros merci à tous les membres qui ont renouvelé leur adhésion
Nous pouvons maintenant accepter de nouveaux membres.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture Forest Cadieux
Associés
André G. Couture, c.a.
Raymond A. Cadieux, c.a.
Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil Gabriel J. Forest, f.c.a.
Coopers & Lybrand
comptables agréés consultants en affaires
Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises


2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone : (204) 956-0550
Télécopieur : (204) 944-1020
Le savoir-faire en affaires

ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434

Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers
AUTOPAC


196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenu informatisée*
- *tenue de livre*



Gilbert R. Cloutier,
comptable en management accrédité
Tél.: 943-6828 ext. 230, ou 237-0762
SERVICES FINANCIERS
- Fonds Mutuels (Fonds de placement)
- Hypothèques (e.g. 5 ans - 8 %)
- Certificats à Terme
- REER (RRSP)
- FERR (RRIF)
- Rentes viagères (annuités)
- Transfert de plan de pension à REER
- Assurance-vie et invalidité
- Plans d'épargne à l'abris de l'impôt
- Services de préparation de:
  - plan de retraire
  - plan financier personnel

Prenez avantage et ... Renseignez-vous! C'est gratuit!

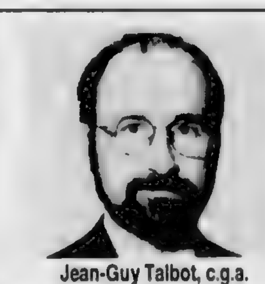

Menard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878-2472

Une bonne soirée porte un nom
MUSIK plus
Services professionnels:
➤ Musique enregistrée
➤ KARAOKE
➤ Location d'équipement sonore
➤ Éclairage
Nous répondons à tous vos goûts
Réjean La Roche
237-9716

Sébamika Auto Cleaning
Jean-Louis
510, rue Plinquet
Winnipeg, Manitoba R2J 0E8
Bur.: 231-3663 Paget: 931-2914
Rés.: 237-6966

ENTREPRISES NOËL

Secrétariat traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)


Jean-Guy Talbot, c.g.a.
TALBOT & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Une firme qui reconnaît l'importance de prendre du temps avec chaque client, individuellement.
102, promenade Houde, St-Norbert (Manitoba) R3V 1C5, (204) 269-7460
C.P. 391, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0, (204) 248-2557

La page de BICOLO

Salut mon ami.e!

Que penses-tu de mon costume de Batman? Penses-tu que je peux faire face aux méchants comme le "Riddler"? Je pense que je devrais seulement fabriquer ces histoires dans mon imagination. C'est beaucoup plus prudent. Amuse-toi avec mes activités sur la chauve-souris.

Bonne semaine!



Voici la plus petite chauve-souris: la pipistrelle commune.

MAIN ET DOIGTS
La main est entourée d'une peau mince qui forme l'aile. Les quatre doigts allongés servent à renforcir la membrane.

LA MEMBRANE
Elle s'appelle le patagium. Elle est très sensible et doit toujours rester humide. Sinon, la chauve-souris pourrait mourrir.

LES PATTES
Les griffes au bout des pattes lui permettent de se suspendre la tête en bas au plafond des grottes où elle vit.

LE POUCE
Il se termine par une griffe. Savais-tu qu'avec cette griffe la chauve-souris peut s'accrocher sur un mur et grimper verticalement?

LES OREILLES
Avec ses grandes oreilles triangulaires, elle peut capter l'écho des ultrasons qu'elle émet. C'est de cette façon qu'elle s'oriente.

LES YEUX
La pipistrelle a de petits yeux. Elle distingue des formes mais pas les couleurs.

LA QUEUE
La queue est rigide et longue.



Membre gagnant de la semaine
Daniel Girardin
9766
Saint-Claude
11 ans

À noter. La date limite pour le concours d'automne est le 15 octobre 1993.

VRAI ou FAUX?



Vrai ou faux: Toutes les chauves-souris sucent le sang?

FAUX: Trois espèces de chauves-souris se nourrissent du sang des animaux. N'aie pas peur, elles vivent pas ici!

Vrai ou faux: Les chauves-souris s'accrochent aux cheveux?

FAUX: En général, les chauves-souris ont peur des personnes, et elle les évitent.



Vrai ou faux: Les chauves-souris dorment la tête en bas?

VRAI: Elles se pendent par les pattes et leurs griffes se bloquent automatiquement pour ne pas qu'elles tombent par terre.

Vrai ou faux: La chauve-souris peut voler à 100 km/h?

VRAI: Pas toutes les chauves-souris peuvent voler si vite mais la championne est une chauve-souris appellée Tadarida brasiliensis.



Peux-tu trouver la forme de l'ombrage de la chauve-souris parmi tous les dessins?

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________________

Adresse: ____________________

____

Code postal: __________ Âge: ______

PROVINCE

Deux autres soupers paroissiaux

Un souper à la dinde aura lieu au Centre communautaire de La Salle le dimanche 17 octobre, de 16 h à 19 h.

L'entrée est de 7,50 $ pour les adultes, 3,50 $ pour les jeunes de six à 13 ans, et gratuite pour les enfants de cinq ans et moins. On peut contacter Irène Lagacé pour les détails.

La paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens tiendra également un souper à la dinde le dimanche 24 octobre, de 16 h à 19 h.

L'entrée est de 7,50 $ pour les adultes, 3 $ pour jeunes de six à 12 ans, et gratuite pour les enfants de cinq ans et moins.

SAINT-BONIFACE

Le projet Tricot reprend

Le Comité pro-vie de la Cathédrale tiendra encore cette année son projet «Tricot» et cadeaux pour venir en aide aux jeunes mères nécessiteuses.

Les layettes et les couvertures sont en grande demande, mais le Comité acceptera aussi des couches non jetables, des vêtements et de la nourriture pour bébés de moins de deux ans, ainsi que des dons en argent.

La collecte aura lieu lors des messes dominicales du samedi 4 et dimanche 5 décembre. Les dons seront offerts aux organismes suivants: Pregnancy Distress Centre, Villa Rosa et Crisis Pregnancy.

La chronique religieuse †

Des prêtres mariés pour le Nord canadien?

À la mi-septembre dernier, les évêques de tout l'Ouest canadien se sont rendus à Rome pour leur visite dite «ad limina», où chaque évêque devait faire part de la situation de son église locale (que nous appelons le diocèse).

À ces rencontres, il y a les points positifs mais aussi les grandes préoccupations des évêques qui surgissent, surtout en ce qui concerne les églises locales, particulières. Avec le groupe des évêques de l'Ouest, il y avait aussi les évêques des diocèses du Grand Nord, tel Mgr Denis Croteau des Territoires du Nord-Ouest.

L'une des grandes préoccupations fut de demander que des hommes mariés autochtones soient ordonnés prêtres. Bien entendu, les évêques ne contestaient pas la loi fondamentale de l'Église sur le célibat ecclésiastique, mais on observait l'immense pénurie de prêtres dans le Nord et on voulait poser le problème au pape directement.

Les évêques réalisent que célébrer l'Eucharistie le dimanche, bien que ça soit une pratique depuis 200 ans dans l'Église, est aussi une marque essentielle de sa survie. Peut-on vraiment parler d'une Église catholique où les fidèles ne se rassemblent pas régulièrement et ne célèbrent pas leur appel à être membres du Corps du Christ?



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Ce droit fondamental que possède tout catholique baptisé n'a pas pu être exercé dans les régions du Nord. Face à ce problème de pénuries de prêtres, les évêques ont été souvent forcés à prendre des décisions avec lesquelles ils n'étaient pas à l'aise. Souvent on acceptait des séminaristes que certains diocèses avaient refusés ou encore on allait en Europe, et surtout en Pologne, à la recherche de prêtres.

Souvent ces prêtres avaient de la difficulté à s'adapter aux moeurs des peuples autochtones. Souvent on a même préféré ne pas avoir de prêtre que d'en avoir un qui ne pouvait pas fonctionner. Il demeure qu'il y a aucun prêtre autochtone pour le nord, ils sont tous blancs et étrangers. Sans un procédé d'incultration, ces églises demeurent des missions. Les évêques de l'Ouest, réunis à Edmonton l'année dernière, ont décidé de plaider la cause de ces diocèses du Nord lors de leur visite cette année à Rome avec le pape et les présidents de différentes congrégations.

Ils ont aussi demandé le plein support de l'assemblée générale des évêques du Canada. La question demeure claire et fut posée directement à Rome. Elle se résume comme suit: «Pourquoi, après tant d'années de travail héroïque missionnaire de la part d'étrangers, les natifs de l'endroit n'ont pas exprimé leur désir d'être prêtre ou «ancien» dans la communauté ecclésiale?»

Celui qui était le mieux placé pour répondre à cette question, d'après les lectures que j'ai faites, est Mgr Denis Croteau, l'évêque de Yellowknife: « Ces familles du Nord ont une valeur familiale très marquée dans leur culture, et à moins d'être marié on ne peut pas être un «ancien» et les gens ne nous écouteront pas. Si vous êtes marié et que vous avez une famille, à ce moment-là les gens vous écouteront et vous respecteront. Cet ancien ou ce «prêtre» pourra réunir la communauté le soir pour la prière et accomplir d'autres tâches liturgiques.»

Les évêques ont donc demandé à Rome de faire des exceptions au célibat sur le fondement culturel de certains peuples. Le Pape a apporté une oreille très sympathique et attentive au problème de la vie autochtone du Nord canadien. Cependant le problème devra être étudié en profondeur. L'une des objections majeures est venu de la Congrégation pour l'Évangélisation des peuples: si on commence avec cette exception, l'Église universelle sera inondée de demandes de l'Asie, l'Afrique et de l'Amérique du Sud.

C'est un dossier à suivre!

LES PETITES ANNONCES

Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi à 17 h **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 36 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). N'oubliez pas de prévoir un montant additionnel pour la TPS!

Divers

ST-BONIFACE: Garderie de Bambins Inc. programme français-immersion pour enfants de 2 à 5 ans. Goûter et repas chauds. Licenciée. Subv. 7 h 00 à 17 h 30. Claudette ou Léa au 237-8660.
216-

QUE LE SACRÉ-COEUR de Jésus soit loué, adoré, et glorifié dans le monde entier pour des siècles et des siècles. Amen. J.L.B.
217-

LABOURAGE DE JARDINS: terreau (fumier) en sacs, répandu sur plattes-bandes de fleurs et jardins; jardinières en chênes à vendre (plusieurs styles). Appelez en soirée au 255-8422.
221-

COUTURE: Pour tout genre de couture, appelez 233-5960.
232-

CHEZ FRANCE: à Saint-Boniface. J'ai 4 enfants (3 à l'école), je garderais à plein temps/temps partiel, avant et après l'école. Références et reçus. France: 237-5412.
234-

QUE LE SACRÉ-COEUR de Jésus soit loué, adoré, et glorifié dans le monde entier pour des siècles et des siècles. Amen. J.O.F.
239-

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. E.C.
240-

PEINTRE-DÉCORATEUR professionnel. Résidentiel et commercial. Intérieur et extérieur, tapisserie. Pour estimation gratuite demander Hubert Laroche au 233-5201.
241-

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR de Jésus pour faveur obtenue. P.M. - A.M.
242-

LA PETITE ÉCOLE: prématernelle francophone, à l'école Provencher, a une ouverture pour le programme de 3 ans (mardi et jeudi matins). Brigitte au 233-6091.
244-

PRIÈRE AU SACRÉ-COEUR: Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. N.L.
245-

À vendre

VENTE PRIVÉE: rue Du Moulin, contient deux appartements privés ou pourrait être maison d'une famille. En bon état. Composez le 233-3020.
226-

À VENDRE: Parc Windsor, maison de 2 ch. à coucher complètement rénovée, R20, Tripane, sous-sol sec, fini avec ch. et salle de bain, garage isolé. Chauffage 439$/an. 84 900 $. C'est à voir! 256-1149.
205-

À VENDRE: Manteau de vison, grandeur 10 P x 47" avec chapeau assorti. Coût d'achat plus de 5 600 $. Comme neuf. Prix demandé 3 500 $. Composez le 233-1226.
230-

VENTE PRIVÉE: 1/2 km à l'est de Lorette, sur grand lot de 75' x 325', bungalow de 3 ch. à coucher, 1 150 pi^2, avec foyer. Garage simple attenant. Grand garage triple, idéal pour camions/machinerie. Composez le 237-5005.
237-

À louer

À LOUER: Saint-Boniface, près hôpital, grand appartement d'une chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur, tapis. Chauffage et eau inclus. 1er octobre. Maurice: 955-1979.
209-

À LOUER: Saint-Boniface, près du Collège, petit appartement de 2 chambres à coucher. Poêle, frigo, tapis et stationnement. Libre immédiatement. Maurice: 955-1979.
210-

À LOUER: Saint-Boniface ou Saint-Vital, 2 maisons de 2 chambres à coucher. Poêle, frigo et tapis. 1er octobre. Maurice: 955-1979.
211-

À LOUER: Saint-Boniface, rue Archibald, grand appartement genre maison en rangée avec cave, 2 étages, poêle, frigo et tapis. Possession immédiate. Maurice: 955-1959.
212-

À LOUER: 201, Des Meurons, grand appartement d'une ch. à coucher. Système de sécurité, lave-vaisselle, grand débarras, air climatisé, grand patio. Libre le 1er novembre. 445 $/mois, stationnement inclus. 237-3470 ou 237-7125.
218-

À LOUER: grand app., 2 ch. à coucher, nord de St-Boniface, non-fumeur s.v.p. 475 $ inclus chauffage, eau et stationnement. Tél.: 233-7496 après 17 h.
223-

À LOUER: App. meublé, 2 chambres, balcon, près de l'école Guyot, 450$/mois, stationnement et services compris. Non fumeur, libre le 17 octobre pour 6 mois. 255-2390 ou 254-3874.
229-

MAISON À LOUER: à Saint-Pierre-Jolys au centre du village. 3 chambres à coucher, frigo et poêle inclus. Marcel 1-433-7498 ou 1-433-7501.
231-

À LOUER: à Saint-Boniface, grand appartement avec cave et 1 chambre, libre le 1er novembre. 450 $/mois. 237-5412.
235-

À LOUER: rue Horace, appartement, 3 pièces + salle de bain. Poêle et frigidaire inclus. Éclairé et chauffé. 325 $/mois. Rénové en septembre. Téléphone: 237-6966, Linda/J. Louis: 231-3663.
236-

À LOUER: 201, Des Meurons, grand appartement de 2 ch. à coucher. Système de sécurité, lave-vaisselle, débarras, air climatisé, 1er novembre, 520 $/mois, stationnement inclus. 237-3470 ou 237-7125.
238-

À LOUER: appartement 1 chambre à coucher, 245, boul. Provencher. Irène (gérante). Composez le 233-0198.
243-

À LOUER: rue Bertrand, appartement de 6 pièces incluant 2 salle à dîner. chambres à coucher, le prix comprend: lessive, stationnement avec prise, chauffage, eau. 510 $/mois, disponible le 1er novembre.
246-

QUIZ

Quelle sainte?



QUESTIONS

1. Quelle sainte est représentée sur cette célèbre sculpture?

2. À quel épisode de la vie de la sainte la sculpture fait-elle allusion?

3. Les religieuses cloîtrées sont parfois atteintes d'un mal que sainte Thérèse propose de guérir par un à quatre mois de prison. De quel mal s'agit-il?

4. Quelle est la particularité architecturale du monastère de San Lorenzo del Escorial, en Espagne?

5. Quel compositeur a écrit une symphonie cacophonique?

6. Quel compositeur a écrit un duo pour chats?

7. À propos de quelle opération chirurgicale le compositeur français Marin Marais (1656-1728) a-t-il composé une oeuvre?

8. Pourquoi peut-on dire de Jean-Baptiste Lulli (1632-1687) qu'il s'est tué au travail?

9. Qui a composé l'opéra Le Devin du village?

RÉPONSES

1. Il s'agit de sainte Thérèse d'Avila (1515-1582), représentée par le sculpteur italien Le Bernin (1598-1680), un des grands maîtres de l'art baroque.

2. Dans son autobiographie, sainte Thérèse raconte qu'elle fut un jour visitée dans son sommeil par un ange «extrêmement beau qui tenait à la main un long dard en or. Il me semblait qu'il le plongeait parfois au travers de mon coeur et l'enfonçait jusqu'aux entrailles. La douleur était si vive qu'elle me faisait pousser ces gémissements dont j'ai parlé.»

3. La mélancolie.

4. Le roi Philippe II, qui ordonna la construction, tenait à ce que le monastère ait la forme d'un gril, pour rappeler la façon dont saint Laurent fut supplicié au IIIe siècle.

5. Mozart. Tous les instruments jouent faux.

6. Rossini. Le seul mot prononcé par les chanteuses durant toute l'oeuvre est «Miaou».

7. L'extraction d'un calcul.

8. Il est mort d'une gangrène après s'être frappé le pied avec le bâton qui lui servait à marquer la mesure.

9. Le philosophe français Jean-Jacques Rousseau.

Compilé par Laurent GIMENEZ

RECETTES

Le secret des cornichons à l'aneth



Peu d'aliments sont aussi rafraîchissants et stimulants que les cornichons à l'aneth. On peut même dire qu'aneth et cornichons vont de pair, comme l'amour et le mariage... et les bons mariages rendent les gens heureux.

Le secret pour obtenir des cornichons à l'aneth domestiques croquants est d'avoir une recette dans laquelle la proportion d'éléments acide (vinaigre) et alcalin (sel) est équilibrée; il faut aussi suivre attentivement le processus de la mise en conserve domestique. Le pH équilibré des ingrédients et l'utilisation de cornichons frais de première qualité donnent des cornichons marinés croquants et piquants. Il est essentiel de traiter les bocaux de cornichons préparés dans une marmite à l'eau bouillante afin de détruire les enzymes et les micro-organismes qui causent la détérioration. Contrairement à l'opinion populaire, ce processus n'amollit pas les cornichons.

Cornichons à l'aneth

3,6 kg (8 lb) de cornichons
14 brins d'aneth frais
7 gousses d'ail hachées fin
105 mL (7 c. à table) de sel pour marinades
35 mL (7 c. à thé) d'épices pour marinades
3 1/2 piments rouges forts séchés

Saumure:

2 L (8 tasses) de vinaigre
2 L (8 tasses) d'eau

Remplir d'eau chaude la marmite à l'eau bouillante. Déposer 7 bocaux mason propres de 1 L (1 pinte) dans la marmite et chauffer à feu vif.

Laver les cornichons. Enlever le bourgeon du bout en coupant une tranche de 0,2 cm (1/16 po) et jeter; laisser 0,5 cm (1/4 po) de queue (si possible).

Déposer les couvercles Snap Bernardin dans l'eau bouillante; laisser bouillir 5 minutes pour activer le produit de scellage.

Dans une grande casserole en acier inoxydable ou émaillée, mélanger le vinaigre et l'eau. Porter à ébullition; baisser la chaleur et laisser bouillir doucement.

Dans un bocal chaud, déposer 1 brin d'aneth, 1 gousse d'ail (hachée fin), 15 mL (1 c. à table) de sel pour marinades, 5 mL (1 c. à thé) d'épices pour marinades et 1/4 à 1/2 piment rouge fort séché.

Bien tasser les cornichons dans un bocal en laissant 2 cm (3/4 po) d'espace en haut du bocal. Déposer 1 brin d'aneth sur le dessus. Ajouter de la saumure bouillante pour couvrir les cornichons en laissant 1 cm (1/2 po). Retirer l'air en glissant une spatule de caoutchouc entre le verre et le contenu; ajuster l'espace libre à 1cm (1/2 po). Essuyer le bord du bocal pour enlever tout ce qui est collant. Centrer un couvercle Snap Bernardin et visser une bague du bout des doigts sans trop serrer. Déposer le bocal dans la marmite. Répéter le processus avec le reste de la sauce.

Couvrir la marmite et porter de nouveau à ébullition. Traiter 15 minutes à une altitude de moins de 305 m (1 000 pi). Retirer les bocaux. Laisser refroidir 24 heures. Vérifier si les bocaux sont bien scellés. (Les couvercles scellés se courbent vers le bas.) Retirer les bagues. Essuyer, étiqueter et entreproser les bocaux dans un endroit frais et sombre.

Donne 6 ou 7 bocaux de 1 L (1 pinte).

[redacted]

[redacted]

Pour chaque véhicule acheté, courez la chance de gagner **une paire de mini billets de saison des Jets de Winnipeg.**



Tous les détails auprès de Patrick.



District Rivière-Rouge

Pour chaque véhicule acheté de Patrick entre les 16 et 20 octobre 1993 inclusivement, ce dernier s'engage à retourner 25$ au profit de l'Association des scouts du Canada, District de la Rivière-Rouge.

Chaque essai routier sous la supervision de Patrick, entre les 16 et 20 octobre 1993 iclusivement, donne droit à une participation au tirage spécial de deux paires de billets V.I.P. pour une partie de hockey des Jets de Winnipeg contre le Canadien de Montréal OU les Nordiques de Québec *(au choix du client. Une seule paire de billets par gagnant.)*

Pour participer,
il suffit de remplir le coupon ci-dessous et le remettre à Patrick avant tout essai routier entre les 16 et 20 octobre 1993.

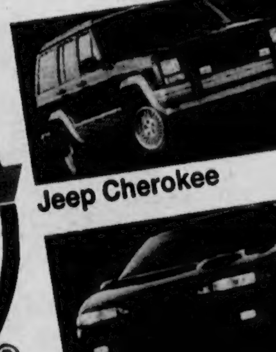
Date du tirage:
le 20 octobre à 21h.



Coupon de participation

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____________________ Code postal: __________
____

Modèles 1994!



Jeep Cherokee



Eagle Talon



Eagle Summit

Eagle Vision



Jeep Grand Cherokee

WINNIPEG JEEP EAGLE